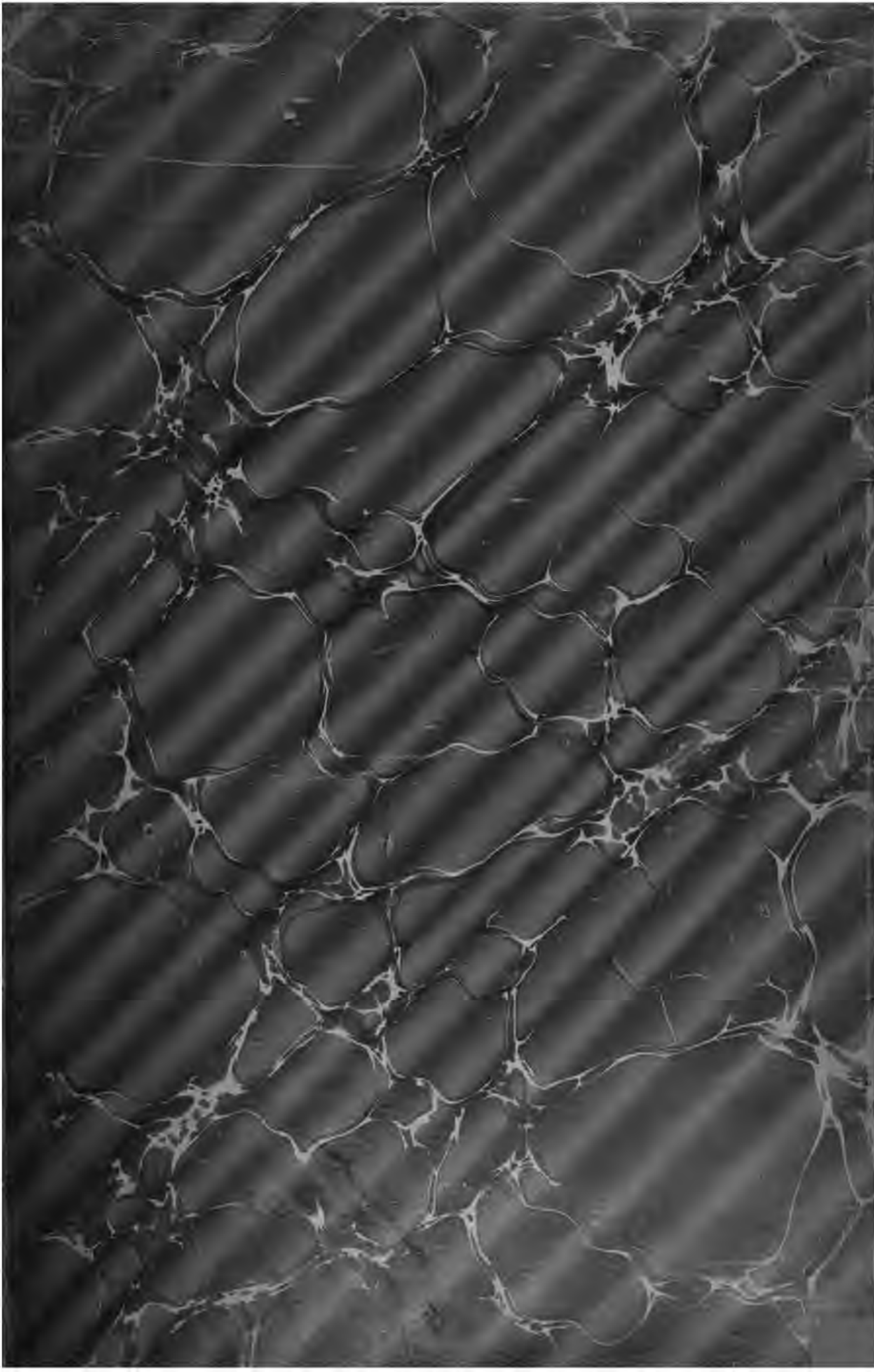




LA SORCELLERIE

BÉARN ET PAYS BASQUE

LA

SORCELLERIE
EN BÉARN

ET

DANS LE PAYS BASQUE

CONFÉRENCE PUBLIQUE A LA MAIRIE DE PAU

SUIVIE DES

PRATIQUES DE SORCELLERIE

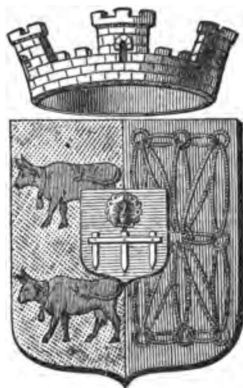
ET

SUPERSTITIONS POPULAIRES

DU BÉARN

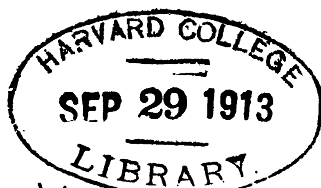
PAR

HILARION BARTHETY



PAU
LÉON RIBAUT, LIBRAIRE-ÉDITEUR

M DCCC LXXIX


HARVARD COLLEGE
SEP 29 1913
LIBRARY

I

LA

SORCELLERIE

EN BÉARN

ET

DANS LE PAYS BASQUE

CONFÉRENCE PUBLIQUE

DU JEUDI 13 MARS 1879

A LA MAIRIE DE PAU

(SALLE DES CONCERTS)

MESDAMES, MESSIEURS,

Après les brillantes conférences que vous avez eu la satisfaction d'entendre, ici même, vous avez dû trouver bien étrange le titre de l'entretien que j'ai eu l'honneur de vous faire annoncer.

Les précédentes fois, vous vous étiez donné rendez-vous dans cette enceinte pour écouter ce qui était le résultat des études littéraires, scientifiques ou artistiques les plus instructives, tandis qu'en ce moment, un seul attrait, — si c'en est un, — l'attrait de curiosité d'un sujet vraiment original, a pu vous attirer.

Ce n'est pas que ce sujet ne se rattache, par divers points, à des questions très-sérieuses, puisqu'elles portent sur des erreurs graves, terribles même, dans lesquelles tombait jadis la société tout

entière et qui malheureusement subsistent encore dans certaine classe qui appelle constamment notre sollicitude et qui mérite que cette sollicitude ne lui fasse jamais défaut : j'ai désigné la classe populaire.

Mais pour prendre mon étude dans le sens profond qu'elle comporterait, il faudrait entrer dans des développements que ne permet pas une simple conférence, une conférence s'adressant, comme celle-ci, à un auditoire dont une partie n'a que faire de certains détails spéciaux, je veux dire de certains détails par trop..... scabreux.

Cette réserve étant exprimée, je vais tâcher cependant de donner à mon entretien une étendue convenable, de manière à captiver de mon mieux votre bienveillante attention, disposé que je suis, dans la mesure de mes forces et confiant en votre indulgence, dont j'aurai bien besoin, à

Passer du grave au doux, du plaisant au sévère.

LA

SORCELLERIE

EN BÉARN ET DANS LE PAYS BASQUE

Nous savons tous, Mesdames et Messieurs, que la sorcellerie est la pratique de diverses sciences occultes, donnant des résultats magiques, par suite de rapports ou de combinaisons quelconques avec le diable.

La croyance à la sorcellerie est une croyance maudite.

Maudits, par conséquent, doivent être les ouvrages qui traitent de la sorcellerie dans le sens de la crédulité: entre autres, les prétendus recueils d'Albert-le-Grand ou du Petit Albert, ayant pour titre : « Les admirables secrets d'Albert-le-Grand » ou bien : « Le Trésor du Petit Albert. » Ces livres, qui ne contiennent que des extravagances et des absurdités, sont dus à des spéculateurs impudents, qui ont compté sur l'ignorance et la naïveté du peuple pour les placer en nombre considérable dans les campagnes, en les faisant vendre par des colporteurs, en cachette, de manière à éviter l'intervention de l'autorité, et à des prix d'autant plus réduits que les éditions en sont des moins soignées. J'en ai vu bien souvent des exemplaires dans certaines maisons rurales et j'ai été heureux de pouvoir en amener la destruction.

Le personnage que l'on appelle, par erreur, Albert-

le-Grand, était désigné sous plusieurs autres noms : Albert le Teutonique, Albert de Ratisbonne, Albert de Cologne, Albertus Grotus; mais son véritable nom était Albert de Groot (1).

C'était un vénérable Dominicain, né dans la Souabe, à Lawigen sur le Danube, en 1205. Il fut évêque de Ratisbonne et mourut à Cologne, à l'âge de 87 ans.

Ses ouvrages, qui furent publiés en 1651 seulement et qui eurent 21 volumes, sont d'un savant chrétien; il dit lui-même dans l'un d'eux : « Tous ces contes de démons qu'on voit rôder dans les airs et de qui on tire le secret des choses futures sont des absurdités que la saine raison n'admettra jamais. »

C'est donc à tort qu'Albert de Groot a été placé au nombre des magiciens par les démonographes. L'a-t-on fait parce que cet homme, qui avait de grandes connaissances scientifiques, s'était amusé quelquefois, dans des réunions d'amis, à faire de la magie blanche, c'est-à-dire des tours de prestidigitation? Il n'en fallait pas davantage autrefois pour être considéré comme sorcier.

Pour nous en convaincre, nous avons, en Béarn, le souvenir de Jean-Henri Fondeville, de Lescar (2), non, comme on aurait pu le croire, l'avocat au Parlement de Navarre, mort en 1705, qui fut un poëte béarnais remarquable, dont l'œuvre la plus importante, encore inédite, sera incessamment publiée, mais son petit-fils et filleul, le docteur médecin, qui se montra un prodige de science et, dans ses moments de loisir, étonna tout le monde, autour de lui, par des expériences ou des jeux de physique et autres que l'on croyait volontiers au dessus des

(1) Dictionnaire des sciences occultes, Paris, Migne, 1852.

(2) Lescar, ancien siége épiscopal, aujourd'hui chef-lieu de canton, arrondissement de Pau.

possibilités naturelles. Ce souvenir est devenu légendaire à Lescar, où l'on parle souvent de Fondeville, « le magicien », d'après quelques-uns, « le sorcier », d'après certains autres.

J'ai découvert tout récemment sa tombe dans l'intérieur de la cathédrale de cette antique cité et j'ai appris, par l'épitaphe gravée sur la pierre et presque illisible, qu'il mourut, à l'âge de 31 ans, le 14 mai 1723, et que le jour de sa mort fut un jour de deuil pour toute la population (1). Il n'avait donc jamais fait le mal que l'on attribuait aux « sorciers », car la société ne pleure que les hommes qui ont vécu en faisant le bien (2).

L'histoire générale de la sorcellerie a été faite par divers écrivains sérieux ; mais pour notre région nous n'avions que l'ouvrage de Pierre de Lancre, le magistrat crédule du Parlement de Bordeaux, qui s'était occupé,

(1) Cette pierre, qui se trouve près des fonts baptismaux, recouvre trois sépultures, celles de l'aïeul et de l'aïeule, comme celle du petit-fils. La fin de l'épitaphe est ainsi conçue :

.... OBIIT TANDEM
NEPOS ALTER I. H.
FONDEVILLE DOCTOR
MEDICUS ACADEMICUS
HUIUS URBIS CONSUL
PRIMUS SINGULIS ERU[DITUS]
DIE 14 MAII ANNO 1723
ÆTATIS SUÆ 31 HÆC
FUIT DIES LUCTUS
TOTIUS CIVITATIS.

(2) Au moment de faire imprimer cette conférence, il me paraît utile de formuler des réserves en ce qui concerne Fondeville, « le magicien » ou « le sorcier ». Est-ce le *docteur médecin* ou quelqu'autre Fondeville que la tradition désigne comme tel ? J'aurai l'occasion d'examiner cette question dans une notice sur la famille Fondeville, accompagnant la publication d'une œuvre du *poëte*, travail que je prépare avec la précieuse et large collaboration de M. Soulice, bibliothécaire de la ville de Pau.

au commencement du XVII[e] siècle, du pays de Labourd ou pays Basque. J'en parlerai tout à l'heure.....

Pour le Béarn proprement dit, un homme d'esprit et de talent, M. Lespy, qui a fait des travaux considérables sur notre pays et dont le pays attend des travaux plus importants encore, a publié en 1875, dans le Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau, une intéressante étude sous ce titre : « Les sorcières dans le Béarn. »

On lit dans son avant-propos :

« Sans entrer dans aucune des considérations générales qui se rattachent à l'origine de la sorcellerie, à l'excessive diffusion de cette erreur, aux effrois qu'elle causa pendant des siècles, aux terribles représailles qui en furent partout la suite, j'ai seulement le dessein de montrer que cette croyance funeste exista dans le pays où nous sommes et que la sorcellerie y fut, comme ailleurs, cruellement frappée, avec moins d'implacabilité toutefois. Je vais l'indiquer d'après les textes tirés des archives de notre département; je dois la communication de ces pièces à l'obligeance inépuisable de M. Paul Raymond........ »

M. Raymond était alors archiviste des Basses-Pyrénées; c'était un savant. Pauvre M. Raymond! Il n'est plus! Les amis des études historiques ou archéologiques ont fait en lui une immense perte.....

« Au point de vue historique, continue M. Lespy, on n'a pas encore, que je sache, traité de la sorcellerie en Béarn (1). Je signale cette lacune, me bornant à présenter

(1) A ce sujet, M. Lespy a bien voulu donner, en note, une mention bienveillante à une publication que j'avais faite, l'année précédente, dans le Bulletin de la même Société, sur les « *Pratiques de sorcellerie et superstitions populaires du Béarn* », publication que je juge convenable de reproduire aux dernières pages, comme supplément à la conférence.

l'analyse de quelques-uns des éléments qui pourront servir à la combler. »

M. Lespy a fait ainsi le résumé des procès et enquêtes qui eurent lieu, en Béarn, de 1393 à 1672, publiant des pièces fort curieuses, sans doute, mais que je ne saurais faire connaître ici sans entrer dans des détails trop longs pour cet entretien, détails que je remplacerai par d'autres renseignements ([1]).

Il y aurait toujours eu, paraît-il, beaucoup plus de sorcières que de sorciers.

D'après l'allemand Sprenger, auteur du *Malleus maleficarum* (le marteau des sorcières), qui écrivait au XV[e] siècle, il fallait dire : « L'hérésie des sorcières et non des sorciers. »

En France, on disait sous Louis XIII : « Pour un sorcier, dix mille sorcières. »

Je vous demande bien pardon, Mesdames, de faire ces audacieuses citations qui peuvent être désagréables aux charmantes personnes composant « la plus belle moitié du genre humain »; mais les textes béarnais confirment la justesse de l'observation d'un plus grand nombre de sorcières que de sorciers.....

Vous m'excuserez, je l'espère, car je me plais à reconnaître et à proclamer que c'est chez vous aussi, Mesdames, que furent placées les fées, les bonnes fées, ces aimables créations de l'imagination, dont le rôle fut toujours gracieux et bienfaisant.

On ne cesse de rappeler que vous êtes filles d'Ève et que le démon avait pris soin, au commencement du monde, d'adresser à la femme sa première tentation.

(1) V. cependant plus loin un emprunt de quelques lignes fait à l'étude de M. Lespy.

Mais vous savez bien que l'homme eut son tour! *Errare humanum est !*

Michelet, dans son livre : « La Sorcière », dont je ne voudrais certes pas recommander la lecture à tout le monde, et dans lequel j'ai trouvé pourtant quelques renseignements très-justes, entre autres, nous dit ceci :

« L'unique médecin du peuple, pendant mille ans, fut la sorcière. Les empereurs, les rois, les papes, les plus riches barons, avaient quelques docteurs de Salerne, des Maures, des Juifs, mais la masse de tout état, et l'on peut dire le monde, ne consultait que la *saga* ou *sage-femme*. Si elle ne guérissait, on l'injuriait, on l'appelait sorcière. Mais généralement, par un respect mêlé de crainte, on la nommait *Bonne dame* ou *Belle dame* (bella donna), du nom même qu'on donnait aux fées.

« Il lui advint ce qui arrive encore à sa plante favorite, la Belladonne, à d'autres poisons salutaires qu'elle employait et qui furent l'antidote des grands fléaux du Moyen-Age. L'enfant, le passant ignorant maudit ces sombres fleurs avant de les connaître. Elles l'effrayent par leurs couleurs douteuses. Il recule, il s'éloigne. Ce sont là pourtant les *Consolantes* (Solanées), qui, discrètement administrées, ont guéri si souvent, endormi tant de maux.

« Vous les trouvez aux plus sinistres lieux, isolés, mal famés, aux masures, aux décombres. C'est encore là une ressemblance qu'elles ont avec celle qui les employait. Où aurait-elle vécu, sinon aux landes sauvages, l'infortunée qu'on poursuivit tellement, la maudite, la proscrite, l'empoisonneuse qui guérissait, sauvait? la fiancée du Diable et du Mal incarné, qui a fait tant de bien, au dire du grand médecin de la Renaissance. Quand Paracelse, à Bâle, en 1527, brûla toute la médecine, il déclara ne rien savoir que ce qu'il apprit des sorcières. »

Dans les femmes qui étudient et administrent ainsi les

plantes, les *poisons*, les remèdes, ne reconnaissez-vous pas les *pousoères* de Béarn ?

Et dans celles qui s'en vont « aux plus sinistres lieux, isolés, mal famés, aux masures, aux décombres » et dans les *broussailles*, ne reconnaissez-vous pas les *brouxes* de Béarn ?

Car ici ces deux expressions : *pousoères* et *brouxes*, ont servi à désigner les sorcières.

J'ai déjà parlé de Pierre de Lancre; voici comment il eut à venir dans le pays de Labourd (le pays Basque), pour faire une enquête sur la sorcellerie. Je le laisse dire à Michelet :

Sorciers et sorcières régnaient en maîtres chez les basques. « Personne n'eût osé leur fermer sa porte. Un magistrat même, l'assesseur criminel de Bayonne, laissa faire le sabbat chez lui. Le seigneur de Saint-Pé, Urtubi, fut obligé de faire la fête dans son château. Mais sa tête en fut ébranlée au point qu'il s'imagina qu'une sorcière lui suçait le sang. La peur lui donnant du courage, avec un autre seigneur, il se rendit à Bordeaux, s'adressa au Parlement, qui obtint du roi que deux de ses membres, MM. d'Espagnet et de Lancre, seraient commis pour juger les sorciers du pays basque. »

C'était en 1609; le pays de Labourd était sous la juridiction de la Cour souveraine de Bordeaux, tandis que le Béarn en était complètement indépendant.

Du mois de mai au mois d'août, cette commission exerça ses pouvoirs absolus chez les basques, interrogeant et examinant cinq cents sorciers ou sorcières et en exécutant soixante ou quatre-vingts.

De Lancre se retira ensuite, convaincu de la réalité des puissances occultes et ayant foi dans les extravagances du sabbat et des sorciers : signe de la faiblesse et de l'ignorance du temps ! C'est alors qu'il écrivit son ouvrage

ayant pour titre : « Tableau de l'inconstance des mauvais anges et démons (1). »

L'abondance et la nature des détails y sont telles, qu'il est prudent de ne pas s'attarder à le parcourir, car j'ai trop à dire par ailleurs.

Je citerai seulement une partie de ce que rapporte Michelet à cet égard :

« Les basques de Bayonne et de Saint-Jean-de-Luz, têtes hasardeuses et excentriques d'une fabuleuse audace, qui s'en allaient en barque aux mers les plus sauvages harponner la baleine, faisaient nombre de veuves. Ils se jetèrent en masse dans les colonies d'Henri IV, l'empire du Canada, laissant leurs femmes à Dieu ou au Diable. Quant aux enfants, ces marins, fort honnêtes et probes, y auraient songé davantage, s'ils en eussent été sûrs. Mais, au retour de leurs absences, ils calculaient, comptaient les mois, et ne trouvaient jamais leur compte.

« Les femmes, très-jolies, très-hardies, imaginatives, passaient le jour, assises aux cimetières sur les tombes, à jaser du sabbat, en attendant qu'elles y allâssent le soir. C'était leur rage et leur furie.

« Nature les fait sorcières : ce sont les filles de la mer et de l'illusion. Elles nagent comme des poissons, jouent dans les flots. Leur maître naturel est le Prince de l'air, roi des vents et des rêves, celui qui gonflait la sibylle et lui soufflait l'avenir.

« Leur juge qui les brûle est pourtant charmé d'elles : « Quand on les voit, dit-il, passer, les cheveux au vent « et sur les épaules, elles vont, dans cette belle chevelure, « si parées et si bien armées, que, le soleil y passant « comme à travers une nuée, l'éclat en est violent et

(1) Paris, Nicolas Buon, 1612, in-4°. La préface est de M. d'Espagnet.

« forme d'ardents éclairs.... De là, la fascination de « leurs yeux, dangereux en amour autant qu'en sortilège. »

Sautons ici quelques passages peu utiles et reprenons plus loin :

« Quand les juges arrivèrent, beaucoup de gens se sauvèrent aux montagnes. D'autres hardiment restèrent, disant que c'étaient les juges qui seraient brûlés.......... »

Que voulez-vous, Mesdames et Messieurs ? Les juges étaient superstitieux alors et pouvaient avoir peur des sorciers. Aujourd'hui les temps sont changés : la France s'honore de posséder des magistrats éminemment éclairés, et bien que la justice n'ait pas à se montrer aussi rigoureuse que par le passé pour ceux qui se compromettent dans les sciences occultes, c'est à tous les sorciers sans exception à trembler devant les juges !

Mais continuons :

« Les sorcières s'effrayaient si peu, qu'à l'audience elles s'endormaient du sommeil sabbatique, et assuraient au réveil avoir joui, au tribunal même, des béatitudes de Satan. Plusieurs dirent : « Nous ne souffrons que « de ne pouvoir lui témoigner que nous brûlons de souffrir « pour lui. »

« Celles que l'on interrogeait disaient ne pouvoir parler. Satan obstruait leur gosier et leur montait à la gorge.

« Le plus jeune des commissaires, Lancre, qui écrit cette histoire, était un homme du monde. Les sorcières entrevirent qu'avec un pareil homme il y avait des moyens de salut. La ligue fut rompue. Une mendiante de dix-sept ans, la Murgui (Margarita), qui avait trouvé lucratif de se faire sorcière, et qui, presque enfant, menait et offrait des enfants au Diable, se mit avec sa compagne (une Lisalda de même âge) à dénoncer toutes les autres. Elle dit tout, écrivit tout, avec la vivacité, la violence, l'emphase espagnole, avec cent détails impudiques, vrais

ou faux. Elle effraya, amusa, empauma les juges, les mena comme des idiots. Ils confièrent à cette fille corrompue, légère, enragée, la charge terrible de chercher sur le corps des filles et garçons l'endroit où Satan aurait mis sa marque. Cet endroit se reconnaissait à ce qu'il était insensible et qu'on pouvait impunément y planter des aiguilles. Un chirurgien martyrisait les vieilles, elle, les jeunes, qu'on appelait comme témoins, mais, qui, si elle les disait marquées, pouvaient être accusées. Chose odieuse, que cette fille effrontée, devenue maîtresse absolue du sort de ces infortunés, allât leur enfonçant l'aiguille et pût à volonté désigner ces corps sanglants à la mort!

« Elle avait pris un tel empire sur Lancre, qu'elle lui fait croire que pendant qu'il dort à Saint-Pé, dans son hôtel, entouré de ses serviteurs et de son escorte, le Diable est entré la nuit dans sa chambre, qu'il y a dit la Messe noire (1), que les sorcières ont été jusque sous ses rideaux pour l'empoisonner, mais qu'elles l'ont trouvé bien gardé de Dieu. La Messe noire a été servie par la dame de Lancinena, à qui Satan a fait l'amour dans la chambre même du juge. On entrevoit le but probable de ce misérable conte : la mendiante en veut à la dame, qui était jolie, et qui eût pu, sans cette calomnie, prendre aussi quelque ascendant sur le galant commissaire.

« Lancre et son confrère, effrayés, avancèrent, n'osant reculer. Il firent planter leurs potences royales sur les places mêmes où Satan avait tenu le sabbat. Cela effraya, on les sentit forts et armés du bras du roi. Les dénonciations plurent comme grêle. Toutes les femmes, à la queue, vinrent s'accuser l'une l'autre. Puis on fit venir les enfants, pour leur faire dénoncer les mères. Lancre

(1) Cérémonie pratiquée dans les sabbats.

juge, dans sa gravité, qu'un témoin de huit ans est bon, suffisant et respectable.

« M. d'Espagnet ne pouvait donner qu'un moment à cette affaire, devant se rendre bientôt aux Etats de Béarn. Lancre, poussé à son insu par la violence des jeunes révélatrices qui seraient restées en péril si elles n'eussent fait brûler les vieilles, mena le procès au galop, bride abattue. Un nombre suffisant de sorcières furent adjugées au bûcher. Se voyant perdues, elles avaient fini par parler aussi, dénoncer. Quand on amena les premières au feu, il y eut une scène horrible. Le bourreau, l'huissier, les sergents, se crurent à leur dernier jour. La foule s'acharna aux charrettes, pour forcer ces malheureuses à rétracter leurs accusations. Des hommes leur mirent le poignard à la gorge; elles faillirent périr sous les ongles de leurs compagnes furieuses ».

Mais j'ai hâte maintenant de m'éloigner avec vous de ces scènes épouvantables.

Citons un extrait, moins lugubre, d'un ouvrage fort appréciable, et nous quitterons ensuite le pays basque pour entrer avec quelque gaieté dans le pays de Béarn.

M. Cerquand a publié en 1875, dans le Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau, un recueil des « Légendes et récits populaires du pays basque » ; il y parle de la sorcellerie et des superstitions et s'exprime ainsi :

« La sorcellerie, dont de Lancre a fait un si effroyable tableau au commencement du XVII[e] siècle, était chez les basques une importation de l'étranger, du Béarn probablement, où, dès la fin du XV[e] siècle, elle était poursuivie par les lois. Les termes qui la concernent sont en effet empruntés aux langues romanes : sort, *sortea*; sorcier,

sorghina; sorcellerie, *sorghinkeria*; maléfice, *charma*; sabbat, *sabato* (1); etc., etc.....

« L'isolement où ont vécu jusqu'à ce jour les basques a permis à la sorcellerie, une fois implantée chez eux, de se développer en toute liberté. Elle disparaîtra avec les mauvais chemins. Les sorciers perdent singulièrement de leur considération quand on les voit s'en aller à St-Palais, entre deux gendarmes. Il y a aussi quelques grands gaillards, revenus « des Amériques », qui dans leurs luttes contre la nécessité, ont pris en eux-mêmes une certaine confiance qu'ils inspirent peu à peu à leurs voisins. Les sorciers se cachent maintenant pour exercer leur petite industrie. Quoique la discrétion de leurs dupes soit admirable, ils craignent un mot imprudent. Cependant on connaît encore les *saludadores*, qui guérissent les gens et les bêtes par un simple attouchement, ou quelques gouttes d'eau bénite jetées sur la tête. Cela se réduit à ce que, dans les autres parties de la France, on appelle « le secret ».

« Quant aux relations avec le sabbat, ce ne sont plus, comme dans le reste de la France aussi, que des souvenirs, mais vifs encore. Il y a des gens soupçonnés, on n'en trouve plus qui s'affirment ou qui soient convaincus. »

Voici un conte de sabbat reproduit par M. Cerquand : bien entendu, ce n'est qu'un conte !

« Un bossu est fiancé à une jeune sorcière, qui s'absente tous les samedis, jours consacrés aux entretiens des fiancés. Il découvre son secret et obtient de la suivre au sabbat le samedi suivant. Mais il oublie le mot d'ordre, et le président, au milieu d'un tapage infernal, ordonne

(1) M. Cerquand reconnaît cependant qu'on trouve le mot : sabbat rendu par *akhelarre*, de *akher*, bouc, et *larrea*, terrain en nature de pâturage.

qu'on lui enlève sa bosse et qu'on la fixe au bout d'une pique. L'opération est faite immédiatement, et le lendemain, jour de dimanche, le bossu, droit comme un jonc, se carre sur la place du village. Une si belle cure met en émoi tous les bossus des environs ; ils arrivent à la file et demandent des renseignements. On ne les obtient que moyennant finance. Un richard accepte et est conduit au sabbat. A son tour il oublie le mot d'ordre. La punition n'est pas la même : au lieu d'une bosse, il en a deux ! »

Je ne parlerai pas des bohémiens, qui infestent encore le pays basque et dont le plus grand nombre, quand ils ne font pas de plus mauvaises actions, se livrent, pour de l'argent toujours, aux pratiques de sortilège et disent la bonne aventure.

Ils n'appartiennent à aucun pays ; et tandis qu'ils s'écartent de la société, à laquelle ils ont voué la haine, la société les condamne et les méprise !

Il est temps de revenir au Béarn.

J'ai déjà cité l'ouvrage de M. Lespy sur les sorcières du Béarn, tout en regrettant de ne pouvoir lui consacrer assez de temps dans cette conférence, dont la durée est limitée ; j'y puise encore cependant ces courtes indications :

« Les sorcières étaient jugées par des tribunaux d'un ordre inférieur ou par la chambre criminelle du Conseil souverain, qui devint sous Louis XIII, en 1620, le Parlement de Navarre.

« Les tribunaux de second ordre siégeaient à Bougarber, canton de Lescar, à Oloron, à Nabas et à Salies, dans l'arrondissement d'Orthez. »

Mais il me semble que j'ai assez parlé de la sorcellerie

au point de vue judiciaire..... Je désire varier mon entretien, car je le sais,

L'ennui naquit un jour de l'uniformité.

Il existe, dans la bibliothèque de la ville de Pau, un très-volumineux manuscrit, in-folio, consacré à l'*histoire de Béarn*. Ce manuscrit, qui n'a jamais été publié, date du dernier siècle et proviendrait probablement de l'ancienne abbaye de Sorde (1), si l'on s'en rapporte à une note volante que j'y ai trouvée; il pourrait être, tout aussi bien, l'œuvre de M. Bonnecaze, curé d'Angos (2), dont parle M. Bascle de Lagrèze (3).

Il y a là, sur la sorcellerie, des pages aussi curieuses que bien pensées; vous me permettrez de vous les faire connaître (4) :

« Nous allons entrer, dit l'auteur, dans une matière qui pourra ne pas plaire à tout le monde. Nous prions de considérer qu'un des grands objets de l'histoire est d'abattre, en parcourant les siècles, toutes les vieilles erreurs qu'elle trouve sur son passage et d'en ériger un trophée à la postérité, afin que les ignorants s'éclairent et que les hommes instruits fassent attention à la marche et au progrès de l'esprit humain dans la recherche de

(1) Alors du diocèse de Dax, aujourd'hui canton de Peyrehorade, arrondissement de Dax (Landes).

(2) Alors du diocèse de Lescar, aujourd'hui commune de Navailles-Angos, canton de Thèze, arrondissement de Pau.

(3) « Jean Bonnecaze, né à Pardies, près de Pau, fit paraître chez Vignancour, en 1781, une *Histoire de la chapelle de Piétat*. On ne sait aucune particularité de sa vie, si ce n'est qu'il fut curé d'Angos, et qu'il aurait laissé une histoire manuscrite du Béarn que personne n'a fait connaître. » — *Essai sur la langue et la littérature du Béarn*, Bordeaux, 1856, page 52.

(4) Pages 844 et suivantes.

la vérité. Il s'agit ici d'anciens préjugés très-funestes, autrefois très-communs dans le Béarn, et dont les peuples et surtout les habitants des campagnes ne sont pas encore tout à fait délivrés. Nous allons raconter les faits qui concernent les missionnaires et ensuite nous chercherons la cause de ces événements..... »

Ces missionnaires étaient des Barnabites qui venaient d'arriver en Béarn.

« La paroisse de Luc (1) était le quartier de Béarn le plus renommé pour ses sorcières. On disait en proverbe : *Las pousouères* ou *las sourcières de Luc*. Elles s'exerçaient à faire mourir les troupeaux, à gâter les fruits, à entrer de nuit dans les maisons, où elles ôtaient les enfants des berceaux et les mettaient à terre, afin d'inquiéter les mères et les nourrices, remplissant leurs corps de marques noires ou jaunes. Souvent elles se promenaient dans les champs et dans les prairies et se transformaient en différentes espèces d'animaux.

« Les missionnaires, avertis des maux qu'elles faisaient, s'avisèrent de prêcher contre elles publiquement. Elles en furent irritées et elles tentèrent, dit-on, de les faire mourir avec un fil de laiton enchanté. Elles n'y réussirent pas. Ce n'est pas tout : il régnait à Luc une maladie qui avait été inconnue aux anciens médecins et que les modernes ne savaient pas guérir. Ceux qui en étaient atteints faisaient des cris semblables à ceux des chiens qui aboient et qui traînent la voix comme s'ils chantaient. Les missionnaires prirent d'abord ce mal pour une espèce d'épilepsie. On leur persuada que c'étaient des maléfices,

(1) Lucq-de-Béarn, alors du diocèse d'Oloron, aujourd'hui canton de Monein, arrondissement d'Oloron. — L'abbaye de Bénédictins, que Guillaume Sanche, comte de Gascogne, y avait fondée au Xe siècle, devint, au XVIIe, la propriété des Barnabites de Lescar.

parce que les sorcières en menaçaient ceux qui les avaient offensées et que d'ailleurs les personnes affligées de ces maladies n'entraient dans l'église qu'avec une certaine répugnance. Aussitôt qu'on élevait le St-Sacrement, elles frémissaient, grinçaient des dents et troublaient le sacrifice. Il n'est pas inutile de dire que les femmes étaient plus sujettes à ce mal que les hommes. L'unique moyen ou remède qu'on trouva était de porter un agnus au col. On ne dit pas s'il guérissait complètement ou s'il ne faisait que soulager..... »

Qu'était-ce que cet agnus ?

C'était une plante (*agnus castus*) à laquelle les anciens attribuaient une vertu — comment dirai-je, Mesdames et Messieurs ? — une vertu..... calmante.

La vérité est, d'après certains auteurs, qu'elle échauffe au lieu de rafraîchir : il est donc probable que l'agnus dont on parle ici ne soulageait guère.....

Mais poursuivons :

« L'horreur des spectacles que les aboyeurs donnaient dans l'église en éloignait beaucoup d'autres fidèles, ou bien ils n'entraient qu'avec effroi. Les bons missionnaires en étaient fort affligés et ils priaient Dieu de dissiper un fléau si cruel. Ils avaient apporté d'Italie des reliques de St-Charles Borromée, nouvellement canonisé, et ils les appliquaient avec succès sur des malades. Quelques guérisons promptes donnèrent une grande réputation au Père Olgiati (l'un des missionnaires). Il lui venait des malades de tous côtés. On lui en amena un du côté de Navarrenx. C'était un jeune paysan à qui le démon s'était présenté, disait-il, sous la forme d'un grand Monsieur vêtu de rouge. Il l'avait sollicité par de belles promesses de se donner à lui. Le jeune homme avait résisté longtemps. Enfin il eut l'imprudence de se piquer le petit doigt et de lui donner une goutte de son sang.

Depuis ce temps, le diable l'accompagnait partout, la nuit comme le jour. Tantôt il l'excitait à l'adorer, tantôt à dérober et à commettre toutes sortes de crimes. Le Père Olgiati fit sur lui les exorcismes de l'église et le délivra de son ennemi.

« On trouve quantité de faits pareils dans la vie de ces religieux. Il y en a peu qui soient authentiques dans toutes leurs circonstances et encore moins dont on ne puisse donner des raisons naturelles.

« La maladie à Luc pouvait être effectivement une épilepsie ou quelque chose de semblable à ce qu'on nomme aujourd'hui *vapeurs*, et qui vient de l'irritation du genre nerveux. Si ceux qui en étaient atteints souffraient de plus fortes agitations à l'église qu'ailleurs, c'est parce qu'on leur avait rempli la tête de contes de sorciers, de lutins, de loups-garous. Ils craignaient *qu'on leur donnât le mal* et cette crainte suffisait pour le leur donner. Quand l'imagination cessait d'être échauffée ou qu'elle se tournait vers d'autres objets, le mal disparaissait. C'était bien fait, sans doute, de prier Dieu, et de le remercier lorsqu'on était guéri, car c'est Dieu qui guérit toujours, mais toujours les guérisons ne sont pas miraculeuses et il n'en faut admettre de telles que quand elles portent l'empreinte d'un agent surnaturel et divin.. .. »

A ce propos, je me permettrai quelques observations personnelles :

Dans la commune de Diusse, ancien siége d'un archiprêtré du diocèse de Lescar [1], il y a une église paroissiale, dont une partie, la partie du portail, où l'on remarque le style roman, date, selon moi, du XI[e] siècle. Au-dessus du portail, qui est composé de plusieurs arcs

(1) Diusse est aujourd'hui du canton de Garlin, arrondissement de Pau.

en retraite ornés de sculptures, et dans l'épaisseur même du mur qui est tout en pierre, se trouve pratiqué un cachot voûté, mesurant 3m 85 de longueur sur 1m 25 seulement de largeur.

Ce cachot, qui n'est éclairé que par trois meurtières étroites, a sa porte d'entrée du côté intérieur de l'église, de plein pied avec la tribune, à droite en regardant l'autel.

N'est-ce pas là un de ces *in pace* dont parlent quelques auteurs, pour les sorciers ou possédés du démon que l'on *emmurait* au moyen-âge ?

Oui certainement, et je puis vous affirmer qu'il est hideux à voir, avec la chaîne de fer encore scellée au mur et munie du cadenas avec lequel on attachait le pied du prisonnier (1).

A ce triste spectacle, on songe doublement aux immenses progrès que la médecine a faits depuis lors et l'on déplore doublement aussi l'ignorance du passé.

Loin de moi la pensée de constester les traditions de l'Evangile! Dieu me garde de commettre une hérésie! Mais ne croyez-vous pas, Mesdames et Messieurs, qu'il y aurait eu jadis moins d'exorcismes, s'il y avait eu partout de savants docteurs, tels, par exemple, que ceux qui prodiguent aujourd'hui leurs soins précieux dans la ville de Pau ?

Continuons la lecture du manuscrit :

« On ne peut nier qu'il n'y ait eu dans tous les temps, des hommes qui ont fait des choses au-dessus des forces connues de la nature, et que Dieu n'ait permis

(1) J'ai trouvé deux cachots à peu près semblables dans l'église St-Pierre-du-Mas, à Aire-sur-l'Adour (Landes), aux entrées de la crypte. L'un de ces cachots conserve également la chaîne de fer.

quelquefois aux démons d'exercer leur empire sur certaines personnes, afin de les éprouver ou de les punir; mais la religion défend, autant que la politique, de donner trop d'étendue à cette maxime et d'en faire l'application à des faits particuliers, quelque extraordinaires qu'ils soient, si l'on ne voit clairement qu'ils sont hors de la sphère de ce que nous appelons ordre naturel. Or, on a tant d'exemples de faux devins, magiciens, sorciers et autres, qu'il y a tout lieu de penser que, dans ce temps où l'on les craignait le plus, ils étaient aussi rares qu'ils le sont maintenant.

« Un auteur moderne, M. l'abbé Carlier, prieur des d'Andreli (histoire du duché de Valois), a fait des recherches curieuses sur l'origine du sabbat. Nous allons en donner un extrait abrégé, pour achever de détruire toutes les fausses opinions qui pourraient rester encore dans le Béarn sur la sorcellerie :

« Les sabbats commencèrent à se répandre sous les règnes de Charles VIII et de Louis XII. Certains spectacles, fort grossiers, mais qui alors plaisaient beaucoup, y donnèrent occasion. On les nommait diableries, parce que les acteurs se déguisaient en diables, tels qu'ils se les figuraient, et prétendaient représenter leurs actions.

« Une fausse piété avait inventé les diableries. Elles étaient de deux sortes : les petites et les grandes. Les premières n'avaient que deux acteurs; ils portaient des cornes et des griffes, branlaient des torches allumées et hurlaient en diverses manières. Les secondes étaient de quatre acteurs, bien plus défigurés et plus bruyants. C'est du vacarme qu'ils faisaient qu'est venu le proverbe : « Faire le diable-à-quatre........ »

Ce proverbe est encore usité de nos jours, à propos de toute personne remuante et tapageuse.

Tout le monde se rappelle l'illustre « diable-à-quatre » béarnais, désigné dans une chanson bien connue :

Ce diable-à-quatre
Eut le triple talent
De boire, de battre
Et d'être vert-galant.

C'était « *Lou nouste Henric* »,

Le seul roi dont le pauvre ait gardé la mémoire.

« Ces sortes d'amusements, qui avaient commencé à la Cour et dans la capitale, passèrent dans les autres villes et de là dans les campagnes....... »

Pourquoi donc de mauvais exemples partent-ils d'en haut ?

« On les nomma Sabbats, parce que les paysans en jouissaient le samedi, afin de pouvoir se reposer le dimanche. Comme ils ne s'y livraient que la nuit, leurs assemblées se tenaient en plein air pendant l'été, et l'hiver ils les faisaient dans les granges. Bientôt elles dégénérèrent en licence et il s'y commit des infamies........ »

Certains bals masqués de carnaval ne sont-ils pas, en quelque sorte, de nos jours, une imitation des diableries ou sabbats d'autrefois ?

On y fait le diable....... à plus de quatre !

« Les sorciers ou sabbatiers composèrent des poisons dont ils se servaient pour nuire plus ou moins, selon qu'ils jugeaient à propos. Cela faisait croire qu'ils tenaient du diable le pouvoir de faire du mal aux hommes. Ils méritaient, à titre de malfaiteurs, d'être punis par la justice. Tous n'étaient pas également coupables ; il y avait des trompeurs et des trompés. Quelques-uns étaient menés au sabbat par surprise, quelques autres croyaient y être

allés au moyen de certaines drogues qu'on leur faisait prendre et qui les faisaient rêver fortement aux choses dont on leur avait parlé pendant le jour. La persuasion qu'ils étaient sorciers leur restait quelquefois toute la vie...... »

A propos de sabbat, je dois vous parler d'un conte populaire : « *Arcencam de Bournos ou lou counte de las brouxes.* » Il a été mis en vers béarnais fort spirituels, mais familiers, — trop familiers même, — par un de nos compatriotes, M. Alexis Peyret, qui, chose à remarquer, a fait cette composition en Amérique, où elle a été également imprimée (1).

On a dit que, comme le latin, le béarnais

dans ses mots brave l'honnêteté ;

Mais l'auditoire qui m'honore de sa présence

veut être respecté.

Je ne rapporterai donc que quelques extraits du conte :

Auprès de Pau, dela la plane,
Aquiu nou y-ha ni roument ni milhè,
Mes arré mey que touye et brane
Tau plasé de l'aulhè ;
Habetz-bous, quauque cop, espiat, dela la lane,
Lous terrès broustassutz oun y-ha mantu clouchè ?
Aquiu, qu'ey Saubanhou, pèys de loups et d'oumbratye,
Puixs, a coustat, Serres-Castèt ;
....
Mey lou bilatye,
Qui-b bouy parla, n'ey pas aquet,
Qu'ey Bournos..... Tiratz-pe lou berret.
....
D'Arcencam de Bournos la moulhè qu'ère bère ;

(1) *Countes biarnés.* Concepcion del Uruguay, 1870.

Toutu qu'habè crante ans, mey n'at hauren pas dit,
Si n'habèn bist sa hilhe qui-ère.
Autaa plaa qu'erę, sourcière,
Et nou manquabe pas d'esprit.

....

Autour de mieye noeyt,
Las hemnes que sourtin deu lheyt,
Tout dous, sens ha nade prière;
Que lhebèn deu larè la gran peyre moulière;
L'untami qu'ère aquiu debat,
L'untami deus sourciès, l'untami deu sabat.
Dab aquet ban en l'air, coum you bau sus la terre,
Mey biste qu'eslambrec dab lou pet de tounerre,
Mey biste que lou ploumb en sourtint deu mousquet.
Las hemnes s'unten u chiquet
Debat lous bras et las eschères,

....

Et que partin tout dret,
Catsus la chemineye.
Arcencam qu'ey lhebat,
Et nou pas sens embeye;
Autalèu habilhat,
Autalèu s'ey untat.
Qu'unte après sas baquetes,
Arrouyetes,
Qu'unte tabee soun toumbaroü
Et que parteix coum u bèt hoü.
Per la bertut de l'untami magique,
Au miey d'u bosc Arcencam arribat,
Qu'enten grane musique :
Quine musique ! Lou sabat !
Aquiu las brouxes que dansaben,
Lous sourciès que pinnaben,
Lous demouns que culhebetaben,
Coum las troèytes hens u baniu,
Quoand l'ha quasi secat l'estiu;

Et pendent qui lous us bramaben,
Lous autes que tutaben,
Et d'autes que pintaben,
D'autes que houleyaben,
Debat lous cassous, à l'escu.

....

Lou diable qu'ère aquiu, dab sa mey bère pelhe,
Rouye coum u carbou;
Lou plumet de hasaa penut darrè l'aurelhe,
Et las cornes seu cap, coum yamey nou-n y-habou;
Et puixs qu'arrousegabe
De coude, au mens, doutze pams quoand marchabe;
Lou peu, la barbe usclatz per lou hoec de l'ihèr;
Au bede, qui n'hauré counegut Lucifèr! (1)

....

Comme quelques auditeurs, à qui l'idiôme béarnais n'est pas connu, n'ont pas pu saisir le sens de ce récit, je me fais un plaisir d'en donner une traduction française, en me dispensant du mot à mot :

« Auprès de Pau, au-delà de la plaine (du Pont-Long), où il n'y a ni froment ni millet, mais seulement de l'ajonc et de la fougère pour le plaisir du berger, avez-vous quelquefois regardé les coteaux boisés que surmontent de nombreux clochers? Là est Sauvagnon, à côté Serres-Castet, et puis Bournos..... Arcencam, de Bournos, a femme et fille fort belles. Une nuit, il s'aperçoit qu'elles se frottent d'un onguent mystérieux et qu'ensuite elles s'élancent hors de la maison par l'ouverture de la cheminée. Il veut partir lui aussi pour les retrouver. Il fait usage du même onguent sur diverses parties de son corps, en passe également sur ses vaches et son tombereau

(1) Dans l'extrait ci-dessus, j'ai changé l'orthographe du texte, pour suivre les règles de la Grammaire béarnaise de M. Lespy.

et s'envole, aussitôt après, avec son attelage. Il arrive au milieu d'un bois. Quelle musique effrénée! C'est le sabbat! Les sorcières dansaient, les sorciers gambadaient, les démons sautaient, comme poissons dans un canal presque desséché; et pendant que les uns bramaient, les autres sonnaient du cor; d'autres pintaient ou folâtraient sous les arbres. Le Diable était là, couvert de son plus beau vêtement, rouge comme un charbon; la plume de coq lui pend derrière l'oreille; sur sa tête se dressent des cornes comme on n'en vit jamais; il traîne une queue de douze empans de longueur; il a les cheveux et la barbe brûlés et roussis par le feu de l'enfer.... Qui n'aurait reconnu le diable !............ »

Mais cela n'est qu'un conte fantaisiste.

Je vous dois maintenant une histoire, — une histoire..... authentique..... comme un acte de notaire :

Par une froide soirée du mois de décembre 1855, un officier ministériel, qui m'est bien connu, mais que je ne suis pas autorisé à désigner autrement, venait de faire une fatigante tournée, dans l'exercice de ses fonctions, et regagnait, à pied, sa résidence au chef-lieu de canton, dans l'arrondissement de Pau, lorsque, vers onze heures et demie, traversant un village voisin, il se trouva devant une auberge encore éclairée. Il y entra pour se reposer un instant et y rencontra, debout près d'une grande table et comme sur le point de se retirer, une société nombreuse, à laquelle il ne parut nullement étranger. Son arrivée décida tout le monde à rester encore et l'on se mit à causer.

Tout à coup, l'un des assistants lève et étend les bras, puis, les agitant avec frénésie, pousse un formidable mugissement :

— Brrrrrrrrrrr !

— Qu'as-tu ? lui dit l'officier ministériel.

— Rien ! fit cet individu, qui se calma, pendant que les autres, saisis de frayeur, se poussaient mystérieusement le coude.

Mais quelques minutes après, même jeu :

— Brrrrrrrrrrr !

— Qu'as-tu donc ? répéta l'offficier ministériel.

— Vous voulez le savoir, vous ? Eh bien ! je vais vous le dire, et tant pis pour mes camarades, s'ils ont peur ! L'heure du sabbat approche, je dois m'y rendre, et en ce moment même le diable m'y appelle ! Je suis sorcier !

— Farceur, va! répliqua en riant le fonctionnaire.

— Voulez-vous venir avec moi ? Il n'est que temps de se préparer......

— Ne le suivez pas, Monsieur! Ne le suivez pas ! firent les assistants. Il en a entraîné d'autres, maintes fois!

— Partons ! dit l'officier ministériel, que cette aventure réjouissait autant qu'elle épouvantait les autres.

— Nous devons pour cela nous déshabiller, reprit le sorcier.

— Entendu ! Passons dans un autre appartement, pour ce petit travail ; et ensuite,... en route pour le sabbat !

Sur ce, le sorcier et son futur compagnon sortirent, laissant les camarades cloués, pour ainsi dire, sur place.

Quand ils eurent pénétré dans une chambre écartée, où ils se trouvèrent seuls :

— Vous n'avez donc pas peur, vous ? interrogea le sorcier. J'ai fait peur à beaucoup d'autres cependant ! Brrrrrrrrrrrrrr ! Vite ! vite ! A bas les habits !

— A bas les habits ! répéta l'officier ministériel.

Tous deux se mirent à ôter chapeau, cravate, paletot, gilet et...... tout le reste, sauf, de la part de l'officier ministériel, le blanc appareil avec lequel on va dormir,

le sorcier, lui, n'hésitant pas à se montrer dans le costume d'Adam.... avant le péché originel.

— Suivez-moi ! s'écrie le sorcier. Brrrrrrrrrrrrrr !!! Brrrrrrrrrrrrrr !!!

Et regardant la cheminée, il étend les bras et fait mine de prendre son essor.......

— Me voilà ! Me voilà ! répond le compagnon de voyage, qui s'élance..... sur son guide et le saisit vigoureusement.

— Que faites-vous ! Ah ! Monsieur ! Lâchez-moi !

— Au sabbat ! au sabbat ! Les rôles changent maintenant ! C'est moi qui vais t'y porter !

Et enlevant le « sorcier », qui avait déjà perdu toute son audace, l'officier ministériel ouvre une porte donnant sur la cour de l'auberge, se dirige vers une loge à porcs située dans un coin et y enferme l'impudent mystificateur !

Cela fait, il s'empresse d'aller revêtir ses habits; après quoi, il se rend au milieu des gens qu'il avait quittés quelques instants auparavant.

— Je suis revenu ! dit-il en riant.

— Et l'autre ?... le sorcier ?

— Oh ! lui, c'est différent... Il est encore au sabbat. Mais suivez-moi, vous le verrez..... N'ayez plus aucune crainte, que diable !

Et bon gré, mal gré, il conduisit tout le monde dans la chambre où s'était opéré le prétendu départ pour l'assemblée satanique, et fit contempler les vêtements du camarade, étalés encore sur une chaise, ce qui occasionna un effroi nouveau.

Alors seulement, il raconta ce qu'il avait fait. Chacun se rassura enfin et voulut aller, de suite, chercher le « sorcier » dans l'endroit où il passait le temps du sabbat.

Celui qui s'était si souvent vanté de ses pouvoirs

magiques fut trouvé transi de froid et de peur, à côté de deux animaux immondes qui grognaient.....

Tout honteux de sa mésaventure, il promit de ne plus tromper personne, et, par conséquent, de ne plus se faire passer pour sorcier.

Cette histoire, Mesdames et Messieurs, m'a paru mériter d'être racontée, parce que je la tiens de l'officier ministériel qui en est le héros.

Je reprends maintenant la lecture du manuscrit :

« Comme il ne fallait qu'un signe de croix pour dissiper un sabbat tout entier, parce que ceux qui le tenaient se croyaient découverts, de même un prétendu sorcier en avait horreur et souvent il en ressentait un grand mal. C'est ainsi que nous croyons qu'on peut expliquer un fait qui nous est certifié :

« Deux jeunes gens étant à la chasse du côté de Bedous ([1]), rencontrèrent une vieille femme qui passait pour sorcière. L'un d'eux, qui était de l'endroit et qui la connaissait bien, fit à dessein, un grand signe de croix. Aussitôt la femme tomba à la renverse, se vautra par terre et s'agita plus d'un quart d'heure comme si elle avait une attaque d'épilepsie. C'était au moins une forte convulsion. Revenue de cet état, elle se mit à pleurer, en disant au jeune homme : « Ah! Monsieur, « pourquoi me tourmentez-vous ? » Il allait recommencer, mais son compagnon l'arrêta au moment où la femme était prête à retomber.

« Plusieurs Parlements du royaume sévirent contre les sorciers : ils les condamnaient au feu.

« Ce fut dans la Normandie et dans le Béarn qu'on les traita avec le plus de rigueur. Mais vers l'an 1670,

(1) Canton d'Accous, arrondissement d'Oloron.

le Conseil du Roi rendit un arrêt qui défendait au Parlement de Pau de connaître des affaires qui concernaient les sorciers. Dès lors, le fanatisme que les supplices paraissaient avoir entretenu, diminua sensiblement, et il se serait, à la longue, tout à fait éteint, s'il n'était resté dans le Béarn des nourrices et des vieilles femmes qui font peur aux enfants par des contes ridicules.

« Il y a des hommes que l'indigence ou la cupidité porte à invoquer les démons dans l'espérance de trouver des trésors enchantés; il y a de prétendus nécromants qui trompent le peuple en lui persuadant qu'ils ont le pouvoir de rompre les charmes, d'écarter les orages et de garantir de la grêle les vignes et les champs... »

Oui, ces gens-là se trouvent encore; mais leur prestige a singulièrement diminué.

J'en donnerai facilement la preuve en citant un fait qui ne date que de quinze jours :

Une femme de la campagne se présente un matin dans un magasin de la ville de Pau où l'on vend du tabac, et se fait servir pour un franc de cette marchandise; en même temps, elle s'informe de la route à suivre pour aller dans telle commune des environs qu'elle désigne, et ce renseignement lui est donné à souhait.

Le soir, elle revient et demande si l'on ne pourrait pas reprendre le tabac acheté par elle, tabac qu'elle pose sur le comptoir, en faisant remarquer que le paquet est intact.

Le marchand, qui, en ce moment, a quelque loisir, veut causer :

— Mais, ma bonne femme, je ne comprends pas le motif qui vous fait rapporter cette marchandise, à moins qu'il ne s'agisse d'un cadeau que vous auriez projeté et qui vous aurait été refusé.

— D'un cadeau, oui! mais d'un cadeau que je n'ai

pas offert, parce que je n'ai pas été satisfaite dans mes désirs..... Je reviens du village d'A.....

— Je devine! Vous alliez consulter *le sorcier!*

— Oui, Monsieur; et je lui portais, en même temps que le tabac, un magnifique quartier d'agneau.... Le quartier d'agneau, j'ai dû le lui abandonner, parce que je l'avais livré, en arrivant, à sa ménagère; mais le tabac, que je tenais à lui remettre à lui-même, je n'ai pas jugé utile de le lui présenter... ; et c'est pour cela que je le rapporte.

— Vous n'avez donc pas été contente de lui ? fit le marchand, en riant du désappointement de cette naïve cliente.

— Non, Monsieur; il n'a même pas pu m'écouter, tant il était pris de vin !

Pris de vin est joli, n'est-ce pas ? Oui, très-joli, même comme calembour.....

Le grimoire va bien avec quelqu'un qui est *pris devin!*

Naguère quelques conscrits allaient *consulter* pour savoir quel numéro ils auraient au tirage au sort. C'est surtout dans cette circonstance qu'ils craignaient de se voir frappés d'un *mauvais sort.*

Nos jeunes gens maintenant ne se préoccupent plus du numéro.....

Ils savent qu'ils doivent tous être soldats, et tous sont disposés plus que jamais à servir avec amour leur patrie et à la défendre héroïquement à toute heure du danger !

Mais finissons la lecture du manuscrit qui nous occupe :

« On ne saurait dire combien les magiciens sont dangereux, surtout quand ils ont quelque autorité, comme les magistrats des villages, personnages fort importants et qui ne sont pas fâchés qu'on croie qu'ils savent lire dans le grimoire. Leur ignorante gravité est aussi propre à en imposer que l'impudence d'un jeune aventurier sorti de

quelque coin de Gascogne et qui parut dans le Béarn vers l'an 1663.

« On le nommait *le Hugue* ou *le Hugou*. Il se vantait d'avoir la propriété de connaître les sorcières en soufflant sur les yeux des personnes. On lui amenait celles qui étaient suspectes. Il les jugeait, suivant son caprice, avec une effronterie étonnante, et, sur son témoignage, on était diffamé ou mis entre les mains de la justice. On ne sait ce qu'il devint. Il disparut après avoir fait beaucoup de mal, et au moment où ses impostures commençaient à se découvrir. Il aurait, sans doute, été puni comme il le méritait. »

Je m'empresse de rapprocher de ce dernier fait un extrait du « Commentaire sur la coutume de Soule » par M. de Bela, extrait que je dois à une communication du bienveillant M. Soulice, bibliothécaire de la ville de Pau. J'ai d'ailleurs épuisé les renseignements du manuscrit de l'*Histoire du Béarn* :

« L'an 1670, le nommé Jean-Jacques Dubaqué, de proche Pau, âgé de 15 à 16 ans, s'érigea en cognoisseur des sorciers, tellement que le Parlement de Pau condamna deux ou trois femmes à estre pendues ou bruslées et en effect elles furent exécutées sur l'accusation de ce garçon. En suitte des commissaires de Pau feurent en force paroisses avec ce garçon pour procéder à la recognoissance des sorciers; en sorte que le tiers de Béarn feust enveloppé en ceste accusation et elle s'espendit par tout le voisinage d'une telle manière que soit tant en Chalosse, Dax, Bayonne, Basse-Navarre, qu'en Soule, ceste affaire esclata beaucoup et il y eust quantité de gens, soit vieux que jeunes, qui confessèrent estre sorciers. Et d'autres le niaient. Et comme ces choses faisoient grand désordre, le roy en ayant esté adverti, il envoya quérir ce garçon, lequel ayant esté examiné, il feust jugé un fourbe, si

bien qu'il feust condamné aux galères perpétuelles, par arrest du conseil donné à Paris en l'an 1671, avec inhibition audit Parlement de Pau de continuer leurs procédures commencées; et on ouvrit les portes des prisons du chateau de Pau à plus de cinquante accusés de sortilège, comme on fit dans tout le reste du Béarn, dont les prisons estoient pleines de ceste sorte de gens; on en fit autant partout ailleurs, et mesmement au pays de Soule où aussi le mal feust grand; mais soudain que cest arrest feust donné, on cessa de parler de ces affaires et on congédia les prisonniers qui estoient au chateau de Mauléon. »

J'ai dit des sorciers et sabbatiers à peu près tout ce qu'il m'était possible d'en dire...... convenablement, négligeant à dessein de vous parler de trop de détails tirés des contes de sorcellerie de toutes les contrées et de vous faire assister, autrement que par le conte d' « Arcencam de Bournos », à des scènes diaboliques que personne au monde n'a jamais vues que dans une imagination troublée...... ou poétique.

Si je n'avais à circonscrire mon sujet aux limites du Béarn et du pays basque, je rappellerais les vers entraînants de : « La ronde du sabbat », cette ballade mystérieuse et bizarre que Victor Hugo composait en 1825, sous les belles et généreuses inspirations de sa jeunesse (1); je présenterais aussi quelques extraits — oh !

(1) ....

Les mains cherchent les mains..... Soudain la ronde immense,
Comme un ouragan sombre, en tournoyant commence.
A l'œil qui n'en pourrait embrasser le contour,
Chaque hideux convive apparaît à son tour;
On croirait voir l'enfer tourner dans les ténèbres
Son zodiaque affreux, plein de signes funèbres.

Victor Hugo, *Odes et ballades.* — La ronde du sabbat.

quelques extraits seulement, car tout ici ne serait pas bon à lire (1), — d'une œuvre fantastiquement pittoresque : « Albertus ou l'âme et le péché », écrite en 1831, par un autre brillant poëte, très-jeune alors, Théophile Gautier.

Ce sont là des mentions que je ne puis faire qu'à la volée........

Je dois maintenant reproduire une légende de Béarn se rapportant aux farfadets; elle date du XIVe siècle et est, par conséquent, curieuse à connaître.

On sait que les farfadets sont des démons familiers, des esprits follets, des lutins (2), que les personnes simples croient entendre ou voir pendant la nuit et qui, d'après elles, rendent généralement de bons offices, soit, quelquefois, en se montrant sous des figures d'animaux, soit, le plus souvent, en restant invisibles.

Eh bien! voici la légende d'Orthon, le farfadet béarnais du XIVe siècle; elle est tirée des « Légendes et traditions populaires de la France », publiées par le comte Amédée

(1) ....

Moi qui ne suis pas prude et qui n'ai pas de gaze
Ni de feuille de vigne à coller à ma phrase,
Je ne passerai rien. — Les dames qui liront
Cette histoire morale auront de l'indulgence
Pour quelques chauds détails. — Les plus sages, je pense,
Les verront sans rougir et les autres crieront.
D'ailleurs, et j'en préviens les mères de familles,
Ce que j'écris n'est pas pour les petites filles
Dont on coupe le pain en tartines. — Mes vers
Sont des vers de jeune homme et non un cathéchisme,
Je ne les châtre pas, — dans leur décent cynisme
Ils s'en vont droit ou de travers.

Théophile Gautier, *Poésies complètes.* —
Albertus ou l'âme et le péché (Stance XCVIII).

(2) V. aux « Pratiques de sorcellerie et superstitions populaires du Béarn », l'article *Trufandèc.*

de Beaufort, qui l'a lui-même empruntée à Froissart, le naïf chroniqueur de cette époque :

« Orthez, qui n'est plus qu'une petite ville sans importance, était au moyen-âge le siège d'une cour brillante, la résidence des comtes de Foix. Le XIVe siècle a vu l'apogée de sa gloire : Gaston III en était alors le suzerain. Surnommé Phœbus, soit à cause de sa beauté, soit à cause du soleil qu'il plaça dans son écusson, Gaston ne resta pas au-dessous de cet emblème glorieux. L'illustration des armes, celle des richesses et l'habileté politique si nécessaire pour se maintenir au faîte d'une haute position, tout concourut à le placer à la tête de ces grands vassaux de la couronne, féodales grandeurs qui devaient s'abaisser sous la main puissante de Richelieu et de Mazarin. Plus d'une fois les intérêts de la France entière se concentrèrent autour de lui dans cette petite cour. Pendant que les ambassadeurs des puissances voisines venaient s'y disputer son appui, les savants, les troubadours et les jongleurs accouraient y briguer les faveurs et les encouragements de cette main quasi-royale. On aurait en vain cherché ailleurs, même à la cour du roi de France, un modèle plus accompli de cette chevalerie qui brillait d'un lustre si éclatant, alors qu'il allait s'éclipser.

« Les chants du *gai-savoir*, les nobles *déduits* de la chasse trouvaient auprès de Gaston un amateur aussi éclairé que magnifique. La chasse était alors une passion, une affaire sérieuse, qui exigeait des études approfondies. Plus un seigneur était puissant et riche, plus il y déployait de luxe. Gaston y excellait, et il en a laissé le traité le plus complet du temps.

« Mais ces nobles plaisirs ne lui faisaient point oublier de régler avec une admirable sagesse l'administration de ses Etats. C'est peut-être le seul exemple d'un haut et puissant seigneur de cette époque qui n'ait pas tout sacrifié

à la passion de la guerre. Aussi sa réputation était immense, et les populations de Béarn le bénissaient. Un tel personnage devait être entouré de cette auréole de merveilleux qui ne manque jamais aux héros du moyen-âge. Il était trop aimé des troubadours et des jongleurs pour qu'on ne célébrât pas sa gloire avec l'exagération mythique de quelque merveilleuse légende. Froissard, le crédule et naïf chroniqueur, nous en a conservé le plus précieux document. C'est en 1388 qu'il visita la Cour brillante d'Orthez. Curieux et questionneur, il se passionna pour les récits des vaillants chevaliers qu'il y rencontra. Là, un écuyer lui apprit que le sire comte savait tout ce qui se passait avant personne, et que cette science lui devait venir *par aucune voie de nécromancie* : puis, comme le chroniqueur lui demanda avec instance des détails, l'écuyer *le tira à part en un anglet de la chapelle du châtel d'Orthez, et commença ainsi* :

« Il peut y avoir environ vingt ans qu'il régnait en ce pays un baron qui s'appelait de son nom Raymond. Il était seigneur de Coarraze ([1]). A cette époque dont je vous parle, le sire de Coarraze avait un procès à Avignon devant le Pape, contre un clerc de Catalogne, au sujet des dîmes de l'Eglise de Coarraze. Ces dîmes valaient bien cent florins de revenu par an, et le clerc disait qu'il y avait droit. Or, comme il était bien appuyé dans le clergé, il montra et prouva son droit, et le Pape Urbain V, séant en consistoire général, condamna le chevalier à payer. Lorsque le clerc eut levé les bulles du Pape, il chevaucha à grandes journées vers le Béarn pour

(1) Commune située près de Nay, arrondissement de Pau, dans laquelle se trouvait un superbe château, où Henri IV passa sa jeunesse, jusqu'au jour où Antoine de Bourbon, son père, le conduisit à Paris, au collége de Navarre.

venir prendre possession de son dîmage. Mais la décision du Pape avait grandement irrité le sire de Coarraze ; il s'avança vers le clerc et lui dit :

« — Or çà, maître Pierre ou maître Martin, suivant son nom, pensez-vous que par vos lettres je doive perdre mon héritage ? Ne soyez pas assez hardi pour toucher à ce qui m'appartient ; car si vous le faites, c'èst votre vie que vous y laisserez. Allez ailleurs obtenir bénéfice, car vous n'aurez rien de mon héritage ; et une fois pour toutes, je vous le défends.

« Le chevalier était cruel, le clerc eut peur et n'osa poursuivre. Il se décida donc à retourner à Avignon. Mais avant de partir il voulut protester contre cette violence. Il vint trouver le sire de Coarraze et lui parla ainsi :

« — Sire, c'est votre force et non le droit qui m'enlève les biens de mon église ; vous méfaites grandement en conscience : je ne suis pas aussi puissant que vous ici, mais sachez que je vous enverrai tel champion que vous redouterez plus que moi.

« Raymond ne tint aucun compte de ses menaces.

« — Va, lui dit-il, fais ce que tu pourras, je ne te crains pas plus mort que vif. Tes paroles ne me feront rien abandonner de mon héritage.

« Le clerc partit donc : retourna-t-il en Catalogne ou en Avignon ? Point ne le sais-je ; toujours est-il qu'il n'oublia pas ses menaces. Trois mois après, alors que le chevalier y pensait le moins, des messagers invisibles vinrent le trouver. Ils commencèrent à heurter et à bouleverser tout ce qu'il y avait dans le château, de telle façon qu'on eût dit qu'ils allaient l'abattre. La porte de la chambre de Monseigneur en était tout ébranlée, et la dame qui se couchait se mourait de frayeur. Quant au chevalier, il entendait bien tout ce tapage, mais il ne disait mot, car il ne voulait pas montrer un cœur

susceptible de faiblesse; d'ailleurs il était assez brave pour attendre l'issue de toutes sortes d'aventures. Ce tapage dura toute la nuit. Au matin, les serviteurs du château se réunirent et vinrent trouver le baron qui était encore couché.

« — Monseigneur, lui dirent-ils, n'avez-vous rien ouï cette nuit comme nous ?

« Le sire de Coarraze fit l'étonné.

« — Et qu'avez-vous ouï ? leur répondit-il.

« Alors les serviteurs lui racontèrent comment on avait bouleversé le château et cassé toute la vaisselle de la cuisine. Le chevalier se mit à rire, en disant qu'ils l'avaient songé, et que ce n'avait été que vent.

« — Mon Dieu ! dit la dame à demi-voix, je l'ai bien entendu.

« La nuit suivante, le même vacarme se renouvela, mais cette fois plus violent encore; les portes et les fenêtres tremblaient sous les coups, les chaises dansaient dans la chambre. Le chevalier n'y put tenir, il se leva sur son séant.

« — Or çà, s'écria-t-il, qu'est-ce qui heurte ainsi à ma chambre à cette heure ?

« — C'est moi, lui fut-il répondu, c'est moi.

« — Qui t'envoie ? reprit le seigneur.

« — Le clerc de Catalogne, à qui tu fais grand tort, car tu lui ravis les droits de son bénéfice. Aussi ne te laisserai-je en paix que quand tu lui auras rendu justice et qu'il sera content.

« — Et comment te nomme-t-on, toi, si bon messager ?

« — On me nomme Orthon.

« Eh bien, Orthon, le service d'un clerc ne te vaut rien, il te donnera trop de peine. Abandonne-le, je te prie, pour me servir, je t'en saurai gré.

« Cette proposition tenta Orthon ; le courage du chevalier lui plut.

« Le veux-tu ? lui dit-il.

« — Oui, et pourvu que tu ne fasses mal à personne céans, je m'attacherai à toi, et nous serons bien d'accord.

« — Sois tranquille, je n'ai d'autre puissance que celle de t'empêcher de dormir, toi et les autres.

« — Eh bien donc, laisse ce méchant clerc, et viens me servir.

« Lors Orthon s'éprit tellement du seigneur de Coarraze, qu'il le visitait souvent pendant la nuit, et quand il le trouvait endormi, il soulevait son oreiller et heurtait de grands coups aux portes et aux fenêtres. Le chevalier avait beau dire :

« — Orthon, laisse-moi dormir, je t'en prie.

« — Je n'en ferai rien, reprenait l'autre, avant de t'avoir conté des nouvelles.

« Cependant la femme du sire de Coarraze avait une telle frayeur, que les cheveux lui dressaient sur la tête et qu'elle s'enfonçait bien avant sous sa couverture. Une fois réveillé, le châtelain demandait au messager quelles nouvelles il avait à lui dire et de quel pays il venait. Celui-ci répondait :

« — Je viens d'Angleterre, ou d'Allemagne, ou de Hongrie ; j'en suis parti hier, et telles et telles choses y sont advenues.

« Ainsi le sire de Coarraze savait à merveille tout ce qui se passait de par le monde. Cela dura cinq ans. Mais comme le comte de Foix s'emerveillait de ce que le sire de Coarraze était toujours si bien informé, le chevalier, après beaucoup d'instances, lui parla de son gentil messager.

« — Sire de Coarraze, dit le comte, je voudrais bien en avoir un semblable ; il ne vous coûte rien, et vous savez véritablement tout ce qu'il advient de par le monde.

Vous plairait-il, messire, me communiquer les nouvelles d'Orthon ?

« — Monseigneur, répondit le chevalier, ainsi ferai-je pour l'amour de vous.

« Donc, toutes les fois qu'Orthon avait apporté des nouvelles, Raymond en écrivait au comte de Foix. Un jour, celui-ci lui demanda s'il n'avait jamais vu son messager.

« — Par ma foi, monseigneur, je n'y ai jamais pensé.

« — Eh bien, à votre place, point n'y aurais manqué ; je l'aurais prié de se montrer à moi. Veuillez vous mettre en peine, et me direz de quelle forme et de quelle façon il est. Vous m'avez dit qu'il parle le gascon comme vous et moi.

« — C'est vérité, répondit le sire, et puique vous me le conseillez, je me mettrai en peine de le voir.

« Quelques jours après, arrive Orthon, lequel, selon sa coutume, se met à secouer l'oreiller du sire de Coarraze qui fort dormait ; quant à sa femme, elle y était accoutumée et n'en avait plus peur.

« — Qui est là ? dit le chevalier en se réveillant.

« — C'est moi, Orthon.

« — Et d'où viens-tu ?

« — Je viens de Prague en Bohême ; l'Empereur est mort.

« — Et quand est-il mort ?

« — Avant-hier.

« — Combien y a-t-il d'ici à Prague ?

« — Il y a soixante journées.

« — Et tu es déjà revenu ?

« — Oui vraiment ; je vais plus vite que le vent.

« — Tu as donc des ailes ?

« — Nenni point.

« — Et comment donc peux-tu aller si vite ?

« — Vous n'avez que faire de le savoir.

« — Il est vrai, mais je te verrais volontiers pour savoir de quelle forme tu es.

« — Que vous importe, pourvu que je vous dise des nouvelles véritables ?

« — C'est que, Orthon, je t'aimerais mieux si je t'avais vu.

« — Puisque vous avez ce désir, la première chose que vous verrez demain matin en quittant votre lit, ce sera moi.

« — Il suffit. Or çà, je te donne congé pour cette nuit.

« Le lendemain matin, voilà le sire qui se lève. La dame avait une telle frayeur qu'elle fit la malade, disant qu'elle ne se lèverait point ce jour-là. Et comme son seigneur insistait :

« — Vraiment, dit-elle, je verrais Orthon ; et je ne veux ni le voir, ni le rencontrer, s'il plaît à Dieu.

« — Eh bien, dit le chevalier, je veux le voir, moi.

« Et aussitôt il sauta résolument hors de son lit et s'assit sur le bord ; il croyait se trouver face à face avec Orthon, mais il ne vit rien. Il courut ouvrir les fenêtres pour y voir plus clair, mais il n'aperçut rien qui pût lui faire dire :

« — Voici Orthon.

« Le jour se passe, la nuit vient. A peine est-il couché, voici Orthon qui se met à causer avec lui comme à l'ordinaire.

« — Va, lui dit le chevalier, tu n'es qu'un trompeur; tu te devais hier montrer à moi, et tu n'en as rien fait.

« — Mais si, je me suis montré.

« — Mais non.

« — Comment ? n'avez-vous rien vu quand vous avez sauté hors de votre lit ?

« Le sire de Coarraze réfléchit un instant.

« — Ma foi, dit-il, comme je pensais à toi, j'ai aperçu

sur le pavé deux longs fêtus qui tournoyaient et jouaient ensemble.

« — C'était moi, dit l'esprit ; j'avais pris cette forme.

« — Cela ne me suffit point ; prends une forme à laquelle je puisse clairement te reconnaître.

« — Vous ferez tant, reprit Orthon, que vous me perdrez et que je me lasserai de vous ; car vous êtes trop exigeant.

« — Tu ne te lasseras point de moi, car si je te vois une seule fois, cela me suffira.

« — Eh bien, vous me verrez demain. Prenez bien garde à la première chose que vous apercevrez en sortant de votre chambre, ce sera moi.

« — C'est bien, dit le sire, va-t'en donc, car je veux dormir.

« Le lendemain, à l'heure de tierce, le sire de Coarraze se lève et s'apprête comme il convient à son rang. Il sort de sa chambre et vient dans une galerie qui avait vue sur le milieu de la cour du château. Il jette les yeux autour de lui, et la première chose qui frappe ses regards, c'est une énorme truie, la plus grande qu'on eût jamais vue ; elle était si maigre, qu'elle ne montrait que les os et la peau ; son museau était aigu et affamé. Le sire de Coarraze ne vit point volontiers cet affreux animal ; il appela ses gens.

« — Or, tôt, leur dit-il, faites sortir les chiens ; je veux que cette truie soit pillée.

« Les valets obéirent et lâchèrent les chiens sur la truie. Elle poussa un grand cri, jeta un long regard sur le sire de Coarraze et s'évanouit comme une fumée, sans qu'on pût savoir ce qu'elle était devenue. Comme le sire rentrait tout pensif dans sa chambre, il vint à se souvenir d'Orthon.

« — Las ! dit-il, je crois que j'ai vu mon messager ;

combien je me repens d'avoir lancé mes chiens sur lui ! Ce sera un grand hasard si je le revois ; car il m'a dit que dès que je l'irriterais il ne reviendrait plus.

« Ce fut la vérité : Orthon ne revint plus, et le sire de Coarraze mourut l'année suivante. On dit que le gentil messager est passé au service du comte de Foix, car on ne fait rien ici ou ailleurs qu'il n'en soit très-bien informé, même quand on s'en défie le plus. Et c'est la ferme croyance de presque tous les habitants du Béarn.

« Ainsi parla l'écuyer, et Froissart ne manqua pas de bien mettre en mémoire un conte aussi merveilleux. »

On voit bien que le récit fait à ce chroniqueur, n'est qu'une œuvre curieuse de l'imagination des chevaliers du moyen-âge......

Après les farfadets, Mesdames et Messieurs, il ne faut pas oublier les loups-garous.

Vous savez que les loups-garous sont des sorciers, transformés en loups pour commettre plus facilement certains méfaits.

Dans le livre du conseiller de Lancre, déjà cité [1], il est parlé de Marguerite Poirier, petite fille de treize ans, qui dépose, comme témoin, contre Jean Grenier, jeune loup-garou. Elle déclare qu'un jour qu'elle gardait ses moutons dans la prairie, Grenier se jeta sur elle et l'eût mangée si elle ne se fût défendue avec un bâton dont elle lui asséna un coup sur l'échine.....

Mais comme les loups sont devenus très-rares, on voit des sorciers transformés en chiens, en chats, etc. Veuillez écouter ce fait, qui est un exemple de la métamorphose — imaginaire — d'un sorcier en chat.

(1) « Tableau de l'inconstance des démons, » liv. IV, p. 237.

Historique ! je connais les personnes :

Dans une commune de l'arrondissement de Pau, deux pauvres gens, le mari et la femme, se trouvaient seuls, un soir, il y a trois ou quatre ans, dans la cuisine de leur maison rustique, assis au coin du feu, et s'entretenant tristement des misères qu'ils éprouvaient depuis plusieurs mois. Un magicien, qu'ils avaient consulté sur leur situation, venait de leur affirmer qu'*un sort leur avait été jeté* par un individu, du nom de Marty, qui pénétrait parfois chez eux, sous telle ou telle forme que le diable lui faisait prendre.

Tout à coup un chat montre sa tête sous la porte et pousse un long miaulement :

— C'est Marty ! s'écrie la femme épouvantée.

Le mari saute sur un fusil chargé qui était accroché au mur, et, s'en étant saisi, court précipitamment vers la porte, qu'il ouvre avec fracas !....

Le chat a pris la fuite ; mais notre homme l'aperçoit encore au moment où il franchit un fossé longeant le chemin, à une courte distance de l'habitation.

Un coup de feu est aussitôt tiré.... Le chat tombe dans le fossé, où il disparaît......

— Je l'ai bien touché, au moins, cette fois, dit le mari à la femme.

Et pâle d'émotion, il revient s'asseoir.....

La nuit fut terrible pour les deux : les réflexions les plus sombres traversèrent bientôt leur esprit et les empêchèrent d'aller dormir......... Marty était-il mort ?.... ou seulement blessé ?

Le lendemain, au point du jour, ils sortent pour

prendre, avec autant de prudence que possible, des nouvelles de Marty......

Ils arrivent à l'endroit où le chat avait été frappé et jettent un regard inquiet dans le fossé.....

— Minou! s'écrie la femme. Minou!! C'est notre Minou que tu as tué!!!

C'était leur propre chat, en effet, qui gisait là, taché de sang et sans vie.....

En le reconnaissant, ils eurent une excellente occasion de reconnaître également leur dangereuse bêtise !

Il y aurait d'autres anecdotes à raconter, mais je dois borner mon entretien, déjà bien long.

Je finis donc, Mesdames et Messieurs :

J'ai essayé de démontrer combien ont été terribles, souvent, ridicules et fâcheuses, toujours, certaines erreurs du passé, dont quelques-unes, vous le voyez, ne sont pas encore tout à fait abandonnées.

Les progrès de l'enseignement populaire, que nous avons eu, tous, le plaisir de constater depuis déjà plusieurs années, et que l'on remarquera de plus en plus, grâce à la propagation constante de l'instruction publique, feront disparaître peu à peu, nous pouvons l'espérer, les vestiges de l'ignorance du vieux temps.

Le plus arriéré des habitants de nos campagnes, qui voit aujourd'hui :

Les paratonnerres conjurer les dangers de la foudre,

Les ballons montés voyager dans les airs,

Les trains de chemin de fer courir au moyen de la vapeur,

Et les fils télégraphiques établir des communications instantanées entre les diverses parties du monde,

Finira par comprendre ce que peut la science vraie, la science obtenue par l'étude des choses naturelles, et sera heureusement porté à ne plus rien croire de ce qui touche à la science magique de la sorcellerie.

. . . .

Et maintenant, Mesdames et Messieurs, permettez-moi de vous déclarer que je consens volontiers à ce que vous vous disiez en vous retirant : — Pour faire une conférence comme celle que nous venons d'entendre, il ne faut certainement pas être *sorcier !*

II

PRATIQUES DE SORCELLERIE

ET

SUPERSTITIONS POPULAIRES

DU BÉARN

AU LECTEUR.

En 1874, je communiquai à la Société des sciences, lettres et arts de Pau un recueil de croquis de mœurs béarnaises sur les « Pratiques de sorcellerie et superstitions populaires ». Cette modeste étude, pour laquelle j'avais simplement interrogé les habitants des campagnes, reçut le plus favorable accueil de la part de mes honorables et bienveillants confrères et fut insérée dans le tome 3e du Bulletin. *J'en fis ensuite l'objet d'un tirage à part, mais pour une publicité restreinte.*

Devant répondre à des désirs récemment exprimés, je juge convenable, ainsi que je l'ai dit plus haut, dans une note, de reproduire ici ce premier travail, comme supplément à la conférence sur la « Sorcellerie ».

H. B.

Lescar, 23 avril 1879.

AVANT-PROPOS DE LA PREMIÈRE ÉDITION

(1874)

Les relations quotidiennes qu'à raison de mes fonctions (1) j'ai eues jusqu'ici avec des personnes de la campagne, m'ont fourni bien des occasions d'en observer les mœurs.

Le hasard m'a permis de les entendre parler des sciences occultes et c'est ainsi que la pensée m'est venue dernièrement de prendre des notes exactes sur diverses pratiques de sorcellerie et quelques idées superstitieuses de notre pays de Béarn.

L'intelligence et le bon sens font chaque jour des progrès parmi le peuple ; en même temps s'effacent — je suis heureux d'avoir à le déclarer, — toutes ces croyances, léguées par le Moyen-Age, qui ont été cause de tant d'erreurs grossières, toujours regrettables et souvent funestes.

Les renseignements que j'ai recueillis et que je viens communiquer ne sont certainement pas aussi nombreux qu'ils devraient l'être ; mais on comprendra que je les ai difficilement obtenus : parmi les gens que j'interrogeais, les uns avaient

(1) J'étais alors notaire et maire à Garlin.

honte de se montrer partisans de la magie et des superstitions, les autres se méfiaient, ayant sans doute peur de s'attirer une sévère intervention de la justice, ou bien voulaient garder leurs « secrets ».

Par le peu qu'il m'a été donné d'apprendre, je désire signaler à ceux qui recherchent les vieux souvenirs et les anciens usages une source d'études curieuses, à laquelle il est possible encore de puiser, mais qui bientôt disparaîtra tout-à-fait.

J'ai laissé à l'écart toutes les pratiques n'ayant pas un caractère exclusivement local et surtout — est-il besoin de le dire ? — ces méprisables pratiques enseignées par deux ouvrages qui subsistent malheureusement dans nos campagnes et qui ont pour titres : *Les admirables secrets d'Albert-le-Grand* et *Secrets merveilleux de la magie naturelle et cabalistique du petit Albert*, ouvrages dont les exemplaires que j'ai vus dans certaines habitations rurales ont été, sur mes conseils, jetés au feu.

Mon court recueil porte sur des faits qui n'ont jamais été écrits et qu'il me semble bon de ne pas tenir ignorés; je me plais à espérer qu'il offrira quelque intérêt.

Je le divise en quatre parties consacrées :

La première, à des *préservatifs contre des sortiléges ;*

La deuxième, à la *divination* ;

La troisième, à des *recettes magiques contre des maladies, tumeurs*, etc. ;

Et la quatrième, à une *anecdote*.

PRATIQUES DE SORCELLERIE

ET

SUPERSTITIONS POPULAIRES

DU BÉARN



I

PRÉSERVATIFS CONTRE DES SORTILÉGES



LA PRÉSENCE D'UN SORCIER.

Dans nos campagnes béarnaises, comme ailleurs, le petit peuple partage l'espèce humaine en deux classes :

1° Les gens *ordinaires* ;

2° Les *sorciers*.

Quel que soit le degré de leur mérite et de leur distinction, les personnes rangées dans la première de ces classes ne sauraient produire sur l'ignorant des impressions aussi vives, aussi saisissantes que celles portées dans la seconde.

L'homme *ordinaire* a beau s'agiter, il ne peut que des

choses naturelles; on n'a qu'à l'observer pour comprendre sa conduite et entrevoir ses desseins. Mais le *sorcier!* Il est capable de tout, il commande à tout, ses moindres faits et gestes donnent des résultats mystérieux, surhumains, effroyables..... Et puis, il laisse si souvent ignorer qu'il l'est! Il cache si adroitement son état!

Voilà ce que des imbéciles ne cessent de répéter.

Un jour, venant de m'entretenir d'affaires avec un individu qui s'était montré un type de naïveté, je fus accosté par un paysan de ma connaissance.

— Eh bien! me dit celui-ci, comment l'avez-vous trouvé?

— Qui donc? répondis-je.

— Cet homme avec qui vous causiez.

— Il ne paraît pas *sorcier*.... fis-je aussitôt, parlant, bien entendu, au figuré.

— Pourtant, je crois qu'il l'est! s'exclama mon interlocuteur; il dissimule cette qualité par son air de bêtise.. .

Lui expliquer qu'il n'y a pas de sorciers et que le défaut d'instruction seul en laisse supposer l'existence fut alors mon unique soin, en même temps, hélas! que peine perdue.

Prenant la contre-partie, il chercha de son côté à me prouver que ses convictions étaient inattaquables.

— Il y en a, me dit-il, on en rencontre parfois; mais je sais comment on se gare de leurs maléfices : quand on se trouve en présence d'une personne soupçonnée de sorcellerie, il suffit, pour la rendre impuissante en cette occasion, de fermer la main droite, en plaçant le pouce entre l'index et le majeur, et de murmurer ces mots :

« ***Moun anyou que-t surbelhe.*** »

(Mon ange te surveille.)

Sans contredit, on fait jouer au pouce, disposé de la sorte, le rôle d'ange gardien ! (1)

L'INVITATION DU SORCIER.

Quand, à la campagne, une famille reçoit chez elle quelque connaissance, pour peu qu'elle tienne à lui témoigner sa satisfaction, elle l'invite à manger ou à boire. C'est un honneur tel pour un visiteur, que l'invitation est rarement refusée; et du reste, cela se fait toujours à charge de revanche.

Cependant l'invité est quelquefois superstitieux, et, dans ce cas, il craint bien que la personne qui lui fait des politesses n'appartienne à la terrible corporation des sorciers.

Quel parti a-t-il à prendre? Doit-il ne pas accepter? Ce serait regrettable, si son imagination le trompe.

— Bast! pense-t-il, buvons et mangeons, mais prenons des précautions pour que rien de malheureux n'en résulte.

Et avant de rien prendre, il jette furtivement par terre

(1) Il importe de rapprocher de cette pratique béarnaise un souvenir du pays Basque datant de 1609 :

Dans son ouvrage plus haut cité, Pierre de Lancre, le Conseiller à l'esprit faible, juge-commissaire au pays de Labourd, parle de Jeannette Gratianne, jeune fille de seize ans, habitante à Ciboure (canton de St-Jean-de-Luz), accusée de sorcellerie : celle-ci déclara qu'un jour le diable lui avait arraché un bijou de cuivre qu'elle portait au cou ; ce bijou avait la forme d'un poing serré, le pouce passé entre les doigts, ce que les femmes du pays regardaient comme un préservatif contre toute fascination et sortilége. Aussi le diable ne le put emporter et le laissa près de la porte. — *Tableau de l'inconstance des mauvais anges et démons,* liv. IV. p. 132.

une faible partie de ce qu'il va manger ou boire, en disant tout bas :

« *A l'en-darrè, so de maudit!*
« *Nou preni que lou benadit.* »

(En arrière, ce qui est maudit! — Je ne prends que ce qui est bénit.)

Il chasse ainsi tous les sortiléges.

A part ce procédé, dont on n'a pas pu s'apercevoir, il fait de son mieux pour ne pas gêner la générosité de l'amphitryon.

LE FENOUIL.

Si, en tout temps, dans nos villages, on craint les sorciers, on en a peur surtout pendant la nuit qui précède la fête de Saint-Jean-Baptiste, car on est persuadé que cette nuit ils courent en plus grand nombre et plus méchamment, entrant dans les maisons pour y causer des dégâts, et là même où les portes sont fermées, pénétrant, grâce à la métamorphose, par les plus petites ouvertures.

Le *fenouil* a la réputation d'être un préservatif souverain contre tous les mauvais esprits; le superstitieux en met dans les trous des loquets et des serrures, en disant :

« *Si passa peu hourat, a noeyt, nat sourciè boü,*
« *Hè-t plaa senti, fenoulh, et d'entra qu'haura poü.* »

(Si passer par le trou, cette nuit, quelque sorcier veut, — Fais-toi bien sentir, fenouil, et d'entrer il aura peur.)

Après s'être assuré que toutes les ouvertures sont bouchées, il va se coucher et s'endort.....

Son sommeil est agité; il voit des sorciers dans ses rêves!

L'HERBE DE LA VIERGE.

C'est ainsi que les villageois appellent une plante de la famille des crassulacées, connue en botanique sous le nom de *sedum* ou *sempervivum*.

Pour beaucoup d'entre eux, elle est d'un précieux usage, le matin de la Saint-Jean, au moment du lever du soleil, ils vont en cueillir plusieurs pieds dans les jardins et dans les vignes; ils les suspendent ensuite aux planchers de leurs maisons et de leurs granges et disent ceci :

« *Herbe, qui t'ès arrousade*
« *Au casau et dens la prade,*
« *Biu loungtemps en ma maysou,*
« *Ta qu'oubtienguey moun perdou ;*
« *Puixs après hè-m plaa mouri,*
« *Chausi mielhe ne pouyri.* »

(Herbe, qui t'es arrosée — Au jardin et dans la prairie, — Vis longtemps dans ma maison, — Pour que j'obtienne mon pardon; — Ensuite fais-moi bien mourir, — Choisir mieux je ne pourrais.)

Etant suspendue, cette plante se conserve très-longtemps verte, parce qu'elle est grasse, et elle continue à pousser et à fleurir, en relevant peu à peu sa tige.

On s'explique ainsi le motif qui a inspiré les paroles que je viens de rapporter; mais pourquoi y avoir rattaché ces idées de protection miraculeuse?

Pour que la protection soit reconnue entière, il faut que la plante ne se flétrisse que juste un an après, le jour encore de la Saint-Jean, au moment où elle va être remplacée.

Inutile de faire remarquer que les *herbes de la Vierge*

qu'on place ainsi dans les habitations demeurent pendant toute l'année une sorte de baromètre moral.

LE BAPTÊME RETARDÉ.

Dans les hautes et moyennes classes de la société, il arrive fréquemment de retarder le baptême d'un enfant à l'église; les motifs peuvent en être nombreux et bien légitimes. On procède à l'ondoiement et l'on attend sans crainte le jour où le nouveau-né sera porté dans la maison de Dieu pour la cérémonie du premier sacrement.

Le peuple de nos campagnes a pour règle rigoureuse de faire administrer le baptême à l'église dans la journée même de la naissance. Si, par extraordinaire, cela ne se peut point, les parents passent la nuit suivante dans les transes, car ils croient que le démon va venir avant le lever du soleil pour s'emparer de l'enfant.

Voici les précautions prises pour écarter ce malheur :

Une femme qui se sent la force de ne pas dormir de toute la nuit fait allumer à ses côtés deux cierges bénits, couche le nouveau-né sur ses genoux et le berce sans cesse en prononçant ces paroles :

« *Droum, droum tranquile, berouyou,*
« *Qu'ès plaa goardat per l'anyoulou.*
« *Doumaa que-t deram u sent noum,*
« *Droum, droum.* »

(Dors, dors tranquille, joli petit, — Tu es bien gardé par le petit ange. — Demain nous te donnerons un saint nom, — Dors, dors.)

Pendant que la berceuse surveille l'enfant, elle est surveillée elle-même par d'autres personnes pour que le sommeil ne la gagne pas; ce sommeil, quelque léger qu'il fût, permettrait au diable d'accomplir son œuvre.

Pourquoi les paroles béarnaises que j'ai rapportées ne sont-elles pas dites en dehors de toute pratique superstitieuse? Elles ont tant de charme!

L'ENFANT PLEUREUR.

Dans nos villages, chacun le sait, l'église est fort éloignée de certaines habitations; néanmoins, lorsqu'un baptême va avoir lieu, on s'y rend généralement à pied, en faisant porter le nouveau-né par une femme prudente et sérieuse, c'est-à-dire comprenant bien que pendant le trajet elle doit éviter surtout de regarder en arrière, attendu que si elle tournait une seule fois la tête, sous un prétexte quelconque, l'enfant pleurerait d'une manière désolante pendant toute sa première année.

La femme s'observe d'abord sérieusement; mais en chemin elle a des distractions si nombreuses qu'elle peut bien finir par s'oublier....

Ah! malheur! Elle s'est surprise renouvelant ce mouvement qui perdit la femme de Loth, de souvenir biblique. Qu'arrivera-t-il, mon Dieu?

On rentre à la maison aussitôt après le baptême.

L'enfant pleure....

— C'est, sans doute, parce qu'il veut têter, dit un assistant.

— Il y a peut-être une autre cause, risque un second.

La faute commise est avouée....

Vite! Vite! La recette pour arrêter le mal!

On place l'enfant au milieu de la litière de la loge à porcs, sur un râteau à neuf pointes, et après l'y avoir

laissé pleurer quelques secondes, on l'en retire en lui disant :

« *Maynadin, que lou tentadou*
« *Ha rendut taa gran plouradou,*
« *Lèxe, lèxe touns gemitèris*
« *En aquet hems, dab sas misèris;*
« *Puixs, bien arride en toun oustau,*
« *Oun te desiren sens nat mau.*
« *T'y bolin plaa apoupera,*
« *Et plaa yumpa, plaa caressa,*
« *Plaa habilha, plaa passeya.*
« *Si has arré mey a demanda,*
« *Que t'at bolin tout accourda.*
« *Amic, nous plouries mey,*
« *Car, a parti de hoey,*
« *Arré nou-t manquera.* »

(Petit enfant que le tentateur — A rendu si grand pleureur, — Laisse, laisse tes plaintes — Dans ce fumier, avec ses misères; — Puis, viens rire en ton habitation, — Où l'on te désire sans aucun mal. — On veut t'y bien allaiter, — Bien bercer, bien caresser, — Bien habiller, bien promener. — Si tu as autre chose à demander, — On veut tout t'accorder. — Ami, ne pleure plus, — Car à partir d'aujourd'hui — Rien ne te manquera.)

Ensuite, on présente l'enfant à la mère, qui lui donne le sein.

Les personnes que les pleurs avaient effrayées se rassurent alors, car l'enfant s'est tu comme par enchantement.

TRUFANDÈC.

Ce mot béarnais qui signifie *moqueur*, servait jadis à une désignation particulière dont aujourd'hui on a perdu le souvenir.

On appelait *Trufandèc* cet esprit-follet, ce démon familier

auquel, dans diverses contrées, on donne le nom de *Farfadet* (1).

Tout en constatant avec plaisir que dans notre pays on ne s'en préoccupe plus, je crois devoir lui consacrer ici quelques lignes.

Trufandèc n'était pas précisément méchant, selon l'opinion répandue, mais il aimait à s'amuser aux dépens des uns et des autres, particulièrement des femmes et des filles.

Voici un des divers cas dans lesquels il se plaisait à intervenir.

Il n'y avait guère autrefois, dans nos campagnes, que les familles très-aisées qui achetâssent leur pain chez les boulangers. Dans la plupart des habitations rurales, les ménagères faisaient elles-mêmes, chaque samedi, le pain de la semaine ; elles le pétrissaient chez elles, pendant la nuit, puis elles allaient le faire cuire dans un four commun.

Le vendredi soir, en se couchant, elles avaient peur de s'endormir d'un profond sommeil et de ne pouvoir pas entendre le mitron, lorsqu'il viendrait, de la part du fournier, donner le signal pour pétrir. Il leur arrivait parfois, à la suite d'un rêve et croyant avoir reconnu le cri du réveil, de sauter à terre et de faire le travail bien plus tôt qu'il ne l'aurait fallu : la pâte alors levait trop vite et se gâtait.

Les femmes accusaient *Trufandèc* de causer ces accidents en jouant le rôle de mitron.

Pour s'assurer de n'être pas ses victimes, au moment

(1) V. plus haut, p. 40, la légende d'Orthon, le farfadet béarnais du XIVe siècle.

de se mettre au lit, elles ajoutaient ces mots à leur prière du soir :

« *A la boutz soule de Paa-Coque,*
« *Moun Diu, hètz-me bous desbelha.*
« *Que Trufandèc que-s biengue esbrigalha*
« *Lou naz sus ma porte, si ey toque.* »

(A la voix seule de *Paa-Coque,* — Mon Dieu, réveillez-moi. — Que *Trufandèc* vienne s'écraser — Le nez sur ma porte, s'il y touche)

Elles se couchaient ensuite avec la confiance que *Paa-Coque* seul viendrait les réveiller. (*Paa-Coque,* qui signifie en français *Pain-Gâteau,* était le nom généralement donné au mitron.)

Réveillées par celui-ci, elles allaient au pétrin et ne commençaient leur ouvrage qu'après avoir tracé une croix avec la main sur la farine, en prononçant ces paroles :

« *Trufandèc, taa gran traydou,*
« *D'autes cops t'arridous de you*
« *En biene-m ha presti lou paa.*
« *Nou-m tourneras mey attrapa,*
« *Car Paa-Coque qu'èy counegut,*
« *Aqueste noeyt quoand ey biengut;*
« *Et mete au hour you qu'anirey,*
« *Hore yuste, ni mens ni mey.*
« *Au noum de Diu que bau presti,*
« *Abantz hourna pouyrey droumi.* «

(*Trufandèc,* si grand trompeur, — Autrefois tu te ris de moi — En venant me faire pétrir le pain. — Tu ne m'attraperas plus, — Car *Paa-Coque* j'ai reconnu, — Cette nuit, quand il est venu. — Mettre au four j'irai, — Heure exacte, ni plus ni moins, — Au nom de Dieu je vais pétrir, — Avant de mettre au four je pourrai dormir.)

Après ce défi à *Trufandèc,* la ménagère était convaincue que tout irait pour le mieux quant à la réussite du pain.

Cette pratique a complètement disparu, *Trufandèc* ne vivant plus dans aucune imagination. La femme qui au-

jourd'hui, avant de pétrir, trace une croix sur la farine, ne songe plus aux sortiléges ; elle entend faire simplement un acte de piété.

II

DIVINATION

La prétendue science de la divination a presque fait son temps dans nos contrées ; je veux dire, bien entendu, celle qui tient aux croyances de sorcellerie léguées par les derniers siècles, car je ne m'occupe nullement ici des expériences modernes de magnétisme et de somnambulisme.

Je n'ai recueilli sur ce sujet que très-peu de renseignements offrant de l'intérêt et ayant un caractère local. Encore s'agit-il de pratiques aujourd'hui à peu près oubliées.

Ces pratiques concernent

LA COSQUINOMANCIE,

Sorte de divination à laquelle certaines gens se livraient au moyen d'un tamis appelé en béarnais *sedas* ou *sedasset*.

Ces magiciens étaient pleins d'adresse pour imprimer au tamis, au moindre contact, les mouvements de rotation les plus variés. Or, il était convenu d'avance, avec la personne qui consultait, que telle ou telle manière de tourner signifierait telle ou telle chose.

Pendant l'exercice, l'opérateur disait :

« *Per Sent Pè, per Sent Pau,*
« *Sedas, tribalhe plaa coum cau.*
« *Au noum deu Pay, de Jesu-Chrit,*
« *Aynsi qu'au noum deu Sent Esprit,*

« *Digue-m so d'arribat ou qui deu arriba,*
« *En te mettent a tourneya.* »

(Par Saint-Pierre, par Saint-Paul, — Tamis, travaille bien comme il faut, — Au nom du Père, de Jésus-Christ, — Ainsi qu'au nom du Saint-Esprit, — Dis-moi ce qui est arrivé ou qui doit arriver, — En te mettant à tourner.)

Le *sedas* était le précurseur des tables tournantes...... avec lesquelles on a tant tourné dans ces dernières années.

III

RECETTES MAGIQUES CONTRE DES MALADIES, TUMEURS, ETC.

LA FIÈVRE.

Règle générale; quand on est affligé de fièvres tierces, quartes ou autres, on s'empresse de consulter un bon docteur pour suivre scrupuleusement ses prescriptions; les malades qui agissent ainsi doivent s'en bien trouver. Cependant, à la campagne, il est des personnes que le médecin effraie..... Elles ont confiance en lui, sans doute; mais pourquoi demande-t-il des honoraires et fait-il intervenir le pharmacien et ses notes?

Le fiévreux, s'il a dans la tête les idées de superstition voulues, cherche à se guérir sans le secours de qui que ce soit, et par conséquent sans bourse délier.

Ne songeant nullement au danger d'une course au grand air, il s'en va, un beau matin, faire de l'herborisation, pour découvrir le long des champs une plante appelée en béarnais *mendras (mentha)*, qui, d'après lui, possède une vertu magique.

Il lui faut en trouver sept pieds, dépourvus tous de rejetons.

Il s'arrête devant chacun de ces pieds, se met à genoux, fait le signe de la croix, jette sur la plante cinq, sept ou neuf miettes de pain et cinq, sept ou neuf grains de sel *(numero Deus impare gaudet)* et prononce ces paroles :

« *Adiu, que-t saludi, mendras,*
« *Qu'èy la frèbe, tu nou l'has pas;*
« *Aci que-t porti paa et sau,*
« *Ta que-m goarexques lou me mau.* »

(Adieu, je te salue, *mendras,* — j'ai la fièvre, tu ne l'as pas ; — Ici, je te porte du pain et du sel, — Pour que tu guérisses mon mal.)

Après avoir procédé ainsi sept fois à cette cérémonie, il se hâte de rentrer, car il ne fait pas bon dehors, et regagne son lit..... où, tout de suite, il se sent mieux!

La cure est renouvelée le lendemain et le surlendemain, à pareille heure.

Et puis le malade attend et espère.....

Enfin, sentant son mal s'aggraver, il se figure qu'il a manqué à quelque devoir envers le *mendras*, et prend le parti de se faire soigner d'une manière autrement efficace, par les hommes de l'art.

LA GALE.

Un mal qui répand la terreur,
Mal que le ciel en sa fureur
Inventa pour punir.....

la malpropreté chez certaines gens, la gale (puisqu'il faut l'appeler par son nom), a fait pendant longtemps une guerre acharnée aux classes inférieures de la société. Elle devient de plus en plus rare, grâce à l'habitude des soins qui s'introduit progressivement dans les petits ménages.

Dans nos campagnes, la personne qui croit devoir, pour s'en débarrasser, user du secret que j'ai à faire connaître, s'estime heureuse si elle ne gagne pas cette maladie longtemps avant le 24 juin; ce n'est que le jour de la fête de Saint-Jean-Baptiste qu'elle peut tirer parti de ce secret.

Elle s'en va, avant le lever du soleil, dans un champ d'avoine, se déshabille entièrement et commence aussitôt, à travers la pièce et dans divers sens, une promenade pendant la durée de laquelle il lui faut dire et répéter sans interruption les paroles suivantes :

« *Neteye-m hort, fresc arrous;*
« *Trobe quin you soy galous;*
« *Bed quin èy empipautat*
« *Tout lou cors deus pèes au cap.*
« *Deus brullous, de la prudère,*
« *Tant turmentable misère,*
« *Boulhe-m plaa desbarrassa*
« *Hens aqueste sibada;*
« *Car si-m hès bien lèu goari,*
« *Noeyt et die e-t bouy beni.* »

(Nettoie-moi bien, fraîche rosée, — Sens comme je suis galeux ; — Vois combien se trouve entaché — Tout mon corps des pieds à la tête. — Des pustules, des démangeaisons, — Si tourmentante misère, — Veuille bien me débarrasser — Dans cette avoine ; — Car si tu fais que bientôt je guérisse, — Nuit et jour je veux te bénir.)

Le malade évite de rencontrer les traces de tout autre galeux que le même motif aurait amené, car, au lieu de guérir, s'il mettait les pieds là où aurait passé son pareil, il serait exposé à garder l'infirmité pendant neuf ans!

Cette promenade dure fort longtemps, surtout si la fraîcheur de la température, à cette heure matinale, ne se fait pas trop sentir.

Quelle chance, si le galeux rentre à la maison........ sans avoir attrapé une fluxion de poitrine!

Et le champ d'avoine? Comme la moisson, dès ce jour, s'y présente bien!

LE BRAGUEN.

C'est ainsi qu'on appelle, en béarnais, une petite plaie de caractère dartreux.

La personne atteinte de ce mal se rend, à jeun, auprès d'un individu connaissant la recette magique pour le faire disparaître et se trouvant également à jeun. Rencontrer cet individu est facile, car ces sortes de guérisseurs ne sont pas encore bien rares; mais le voir avant qu'il n'ait mangé un premier morceau ou bu un premier coup, voilà le difficile, la faim et la soif venant de bonne heure, à la campagne. Aussi, a-t-on presque toujours la précaution de l'avertir la veille.

Pour que la cure réussisse, il faut que l'on soit, de part et d'autre, « avant manger et boire ».

L'opérateur place du sel dans le creux de la main gauche et le fait fondre, dans de la salive, avec l'index de la main droite. Après avoir mis en pratique la formule : « bien agiter avant de s'en servir », il prend délicatement ce mélange et en frotte le *braguen,* toujours avec l'index de la main droite, en y figurant des croix.

Pendant ce temps, il fait dire trois fois au malade :

« *Hastiau braguen qui ès tant mali.*
« *Sies goarit doumaa matii.*
« *N'aymi pas goayre lou besii,*
« *Que soy deyuu de paa et bii.* »

(Dégoutant *braguen* qui es si malin, — Sois gueri demain matin.— Je n'aime guère le voisin, — Je suis à jeun de pain et vin.)

Il n'y a plus rien à faire alors..... qu'à attendre patiemment la guérison.

Ah! pardon, n'oublions pas qu'on est à jeun; le guérisseur et le malade vont de suite à l'auberge commander

un repas..... dont ils profitent copieusement ensemble..... et que le malade paie seul.

Un voisin, à ce qu'il paraît, est accusé d'avoir donné le mal. On se garde donc bien de l'inviter à ce petit gala, mais on lui fait l'honneur de s'occuper de lui entre le plat et la bouteille : ce n'est pas, hélas! pour en dire du bien.

LE FURONCLE.

Si le *braguen* est désagréable, un furoncle l'est bien davantage encore pour l'homme des champs. Outre la douleur qu'il fait éprouver, il cause un profond ennui en occupant sur le corps une des plus mauvaises places; et puis, comparable à un malheur, il ne vient jamais seul! Que ne ferait le malade pour s'en débarrasser?

La recette qu'il adopte de préférence à toute autre, parce qu'elle est magique, ressemble assez à celle en usage pour le *braguen*, mais elle a moins de complications.

Ni guérisseur ni malade, n'ont besoin d'être à jeun.

Après avoir fait fondre du sel de la manière plus haut indiquée, le magicien s'en sert pour laver le furoncle, en formant des croix, et prononce ces mots sacramentels :

« *Hastiau brullou tant esmalit,*
« *Mechant endret t'has-tu chausit.*
« *Pourtant, meylèu de-t desplassa,*
« *Hè lou serbici de creba.* »

(Affreux bouton si envenimé, — Mauvais endroit tu t'es choisi. — Pourtant, plutôt que de te déplacer, — Fais le service de crever.)

Dans cette circonstance, heureusement, aucun voisin n'est mis en cause.

On boit ensuite du vin à la santé et.... aux frais du furonculeux.

Ce dernier soin bien rempli, que d'effets merveilleux on doit obtenir!

LE CRANC.

Le *cranc* est une vieille expression béarnaise désignant cette douleur vive qui se fixe à la hanche et que nous connaissons sous le nom de sciatique. Le *cranc* est ainsi appelé dans une petite comédie du XVII[e] siècle, due à la plume du poëte Fondeville, de Lescar, avocat au Parlement de Navarre, et intitulée : « *La pastourale deu paysaa* », dans laquelle il s'agit d'un paysan qui cherche pour son fils une profession bourgeoise : un apothicaire expliquant, dans un langage partagé entre le français et le béarnais, les particularités de ses fonctions, dit à propos d'un individu qui l'avait mandé comme ayant besoin de lui :

> .... Il était sur un banc,
> Tout assis et *plégué* (courbé) comme s'il eût le *cranc*.

On compte guérir de ce mal, en se faisant traiter par un homme l'ayant déjà eu.

Celui-ci fait coucher l'infirme à plat ventre sur le sol et, après s'être muni d'un bâton, passe neuf fois sur lui, en posant le pied, aussi légèrement que possible, sur le point douloureux.

Chaque fois, le malade doit prononcer ces mots :

> « *Nau, se ditz lou nouste gat,*
> « *Sustout despuix qui-m soy plegat*;
> « *Mes desplega you-m boulery,*
> « *Passe-m dessus enta-m goari.* »

(*Nau*, dit notre chat, — Surtout depuis que je me suis courbé; — Mais me décourber je voudrais, — Passe sur moi pour me guérir.)

Le mot *nau*, qui représente le miaulement du chat, est en même temps la désignation béarnaise du nombre neuf, nombre égal à celui des passes effectuées.

Il ne faudrait pas supposer que le bâton dont j'ai parlé est un accessoire magique. Il sert tout simplement à éviter des chutes, car le malade, dont la douleur est plus aiguë chaque fois qu'il sent la pression du pied, s'agite violemment et pourrait bien faire tomber l'opérateur!

Lorsque tout est terminé, on constate, comme premier bon signe de guérison,...., un redoublement de souffrances!

LE CINDRE.

Cette phlegmasie superficielle de la peau qui peut atteindre une personne en se développant autour du tronc ou des membres pour y former un demi-cercle, quelquefois un cercle entier, et que la pathologie désigne sous le nom de *zona*, est connue en béarnais sous le nom de *cindre*. Les médecins la considèrent comme peu redoutable, mais quelques habitants de nos campagnes ne pensent pas de même : « L'inflammation, disent-ils, si on ne l'arrête pas à sa naissance par le procédé magique en usage, finit par arriver au tour complet, et alors la personne *cindrée* doit fatalement mourir..... »

Pour conjurer ce suprême accident, il faut recourir, avant le coucher du soleil, aux services de quelqu'un ayant éprouvé, dans le temps, les premières atteintes d'une semblable inflammation.

Cet individu porte le malade sur le dos, s'il ne le trouve pas trop lourd, ou bien, à défaut de forces suffisantes, le laisse seulement s'appuyer, par derrière, sur ses épaules,

Les deux font ensemble neuf pas et s'arrêtent :

« *Que porti you?* »
(Qu'est-ce que je porte?)

dit l'opérateur.

« *Lou cindre* »,

répond le patient.

L'opérateur ajoute :

« *Coum n'èy pas hère de bigou,*
« *Aci que pausi et que descindri.* »

(Comme je n'ai pas beaucoup de vigueur, — Ici je dépose et fais disparaître le *cindre*.)

Ils font encore neuf pas et s'arrêtent de nouveau pour répéter le colloque. Ce jeu doit avoir lieu neuf fois!

Après la neuvième fois, un soulagement immédiat se fait sentir... pour l'opérateur allégé!

Quant au malade, il lui reste une dernière chose à faire: il se met à genoux et récite cinq *pater* et cinq *ave*. Il ne sait pas que les prières escortées de superstitions sont loin d'être agréables à Dieu.

LA PASSERIE.

Ainsi s'appelle en béarnais une espèce d'aphthe qui survient dans la bouche des petits enfants et que nous connaissons sous le nom de *muguet*. Ce mal, qui ordinairement est contagieux, donne bien des ennuis et l'on s'empresse, dès qu'il se montre, de chercher à le faire disparaître.

Or, voici ce qui se pratique à ce sujet dans nos villages, avec la confiance qu'on obtiendra ainsi une guérison radicale.

On porte l'enfant près d'une volière à poules et, après en avoir ouvert la porte, on l'y introduit neuf fois, en disant chaque fois :

« *Passe, passe, passerie,*
« *Peu hourat de la garie.* »

(Passe, passe, *muguet,* — Par la porte de la poule.)

Les pauvres oiseaux, paisiblement installés dans la volière, se retirent aussitôt dans un coin, ne comprenant pas le sens de la scène à laquelle ils assistent. Tout étonnés, ils regardent les personnes qui viennent les troubler du dehors, et — pourquoi ne le dirais-je pas? — ils ont l'air de se demander de quel côté sont les plus bêtes....

Une bonne femme me disait :

— On peut encore guérir la *passerie* en frictionnant la bouche de l'enfant avec du miel....

— A la bonne heure!

— Mais, Monsieur, ajouta-t-elle, la volière vaut mieux !

LE PRUZEROU.

— Qu'est-ce que le *pruzerou?*

— C'est une maladie.

— Quelle maladie?

— Une maladie terrible....

— Mais encore ?

— Une maladie qui frappe bien des gens et pour la guérison de laquelle il faut user d'un secret.

— Quelle maladie enfin ?

— Elle consiste dans des coliques, des maux d'estomac, des souffrances générales, le tout causé par le déplacement d'un intestin.

— Qu'en disent les médecins ?

— Les médecins n'en disent rien.... parce qu'ils n'en savent pas davantage.

Je demande pardon de reproduire ainsi le commencement d'une conversation que j'ai eue ces jours derniers avec une personne du peuple disposée à m'apprendre ce qu'elle savait.

MM. les médecins, en effet, ne connaissent pas le *pruzerou ;* mais, je l'ajoute, ils n'ont pas besoin de le connaître, car le *pruzerou* n'est éprouvé que par certaines gens de la campagne qui, pour en guérir, se soumettent exclusivement aux secours d'un magicien spécialiste (1).

Comme on va le voir, la pratique superstitieuse en usage est fort compliquée.

Consulté par le malade, le magicien fait le signe de la croix.

Puis, ayant tendu un cordon ou un ruban, il y mesure avec son bras droit une longueur de trois coudées dont il fixe les points extrêmes avec deux épingles.

Il récite alors cinq *pater* et cinq *ave.*

Cela fait, il mesure de nouveau les trois coudées entre les deux épingles.

Partant de la première épingle, si, en avançant son bras trois fois, il n'arrive pas juste à la seconde avec le bout du doigt majeur, c'est-à-dire si son doigt porte au-delà ou reste en deçà, il déclare que le malade est réellement atteint du *pruzerou*.

Les deux récitent aussitôt sept *pater,* sept *ave,* trois *actes de contrition* et trois *je vous salue.*

Qu'on reconnaisse surtout une différence énorme entre

(1) La maladie en question, connue sous le nom de *pruzerou* dans une partie du Béarn, principalement du côté de Garlin, est appelée *coulè,* à Lescar et dans plusieurs autres localités.

les *ave* et les *je vous salue*; il m'a été dit que ce n'est pas du tout la même chose !

Les *pater* ne se comptent que mentalement; ils seraient sans valeur s'ils étaient comptés sur les doigts.

Les prières terminées, l'opérateur fait entendre ces paroles :

« *Que lou boun Diu que boulhe*
« *Que* (ici le nom du malade) *puixque goari de l'espruzeroadure,*
« *Coum la May de Diu hé de soun enfantadure ;*
« *Et, coum lou Pay, lou Hilh tabee qu'at boulhe.* »

(Le bon Dieu veuille — Que X.... puisse guérir du *pruzerou*, — Comme fit la Mère de Dieu de son enfantement ; — Et, comme le Père, le Fils aussi le veuille.)

Si, après avoir mesuré la seconde fois ses trois coudées, le magicien avait trouvé exactement le même point que la première fois, il aurait dû avertir le consultant que sa maladie n'était pas le *pruzerou* et qu'il devenait indispensable de parler à un médecin...

Mais il a trouvé une mesure plus ou moins longue, selon sa volonté. Il sait bien que plus il paraît donner de soins, plus le malade doit se montrer reconnaissant et... généreux !

IV

UNE ANECDOTE

Qu'il me soit permis de terminer par l'anecdote suivante, dont une personne digne de foi m'a affirmé l'authenticité.

Je l'intitule

LA SOUPE AUX ÉCUS.

Ceci se passa, il y a un peu plus de vingt ans, dans

un hameau des Basses-Pyrénées, que je ne désignerai que par la première et les trois dernières lettres, L.....bée.

La famille dont je vais parler existant encore, il est convenable de taire les noms.

C'était par une froide soirée d'hiver, à une heure avancée.

Dans une grande habitation rustique, quelques personnes se trouvaient encore réunies autour de la cheminée de la cuisine, où flambait un bon feu. Non loin d'elles, reposait sur un lit un homme d'un certain âge, le maître de la maison, qui était malade et qu'elles veillaient tout en causant.

La conversation roulait sur les soins à donner à celui-ci : le traitement qu'il suivait n'était pas heureux; il fallait le changer; tel autre serait préférable, etc., etc. De fil en aiguille, on arriva à s'interroger sur les avantages de diverses recettes magiques.

En ce moment, on entendit frapper à la porte.

— Entrez! fit-on, sans savoir qui pouvait être là à pareille heure.

La porte s'ouvrit et laissa entrer un gros gaillard qui portait le costume des bergers de nos montagnes.

Il s'excusa d'avoir osé s'introduire, disant qu'il s'était égaré, dans l'obscurité de la nuit, et que la vue d'une lumière dans cette maison l'avait décidé à venir y demander l'hospitalité.

— On ne vous connaît pas, répliqua sèchement une femme qui n'était autre que la maîtresse de la maison; nous ne pouvons donc pas vous recevoir.

— Laissez-moi au moins me chauffer un peu. Brrr ! il fait froid dehors!

Et sans attendre la permission, l'intrus s'assit sur un banc placé au coin de l'âtre et ôta ses sabots......

Ce sans-façon causa une telle surprise que personne n'osa protester.

— Je suis berger, ajouta l'inconnu, et je vais rejoindre un de mes camarades de la montagne, qui se trouve en station d'hiver, avec mon troupeau, dans un village voisin. Ne faites pas attention à moi; puisque ce doit être votre plaisir, je sortirai bien vite.

Nos gens, rassurés par ces paroles, reprirent peu à peu leur conversation sur les remèdes magiques.

— Quelqu'un est malade ici? demanda l'étranger.

— Le maître de la maison, lui fut-il répondu.

— Quelle maladie a-t-il ?

Commençant déjà à faire connaissance, on le lui expliqua.

— Ah! Je pourrais vous être utile dans ce cas, fit-il; nous, bergers, nous possédons bien des secrets.

— Parlez! Parlez!

— Je ne vous expliquerai pas ma recette, mais je veux vous la préparer, pour vous récompenser de m'avoir laissé quelques instants chez vous. Donnez-moi un pot et une lumière.

On s'empressa de le servir.

Le pot d'une main, la chandelle de l'autre, il demanda qu'on le conduisit au jardin.

Tout le monde l'y accompagna.

Il y cueillit diverses herbes, à droite et à gauche, et revint à la cuisine :

— Confiez-moi maintenant deux écus appartenant au malade.

A ces mots...., on se regarda....

— Deux écus! Et pourquoi?

— Pour les faire bouillir dans le pot, avec les herbes......

— Allons donc!

— Ah ! vous ne voulez pas que le maître guérisse ? Je m'en vais.

— Restez ! s'écria le malade. Ma femme, prends deux écus dans le fond du tiroir de l'armoire et remets-les !

Aussitôt dit, aussitôt fait.

— Maintenant, poursuivit l'inconnu, allumez du feu dans une autre chambre; j'y resterai seul pendant la nuit pour préparer ma recette.

Nouvelles observations de la part des gens de la maison.

— Il y a des difficultés ? Eh bien! guérissez le maître vous-mêmes,.... si vous pouvez. Je m'en vais!

— Restez! Restez ! s'écria de nouveau le malade. Ma femme, fais tout ce qu'il faudra!

Quelques instants après, le montagnard s'enfermait seul dans la chambre qu'on venait de disposer pour lui.

....

Au lever du soleil, il revint à la cuisine et annonça que la potion était prête, mais qu'il fallait surtout qu'elle restât entièrement cachée jusqu'à midi.

— A cette heure-là seulement, ajouta-t-il, allez chercher le pot pour faire usage du contenu......

Sur ce, il prit congé de ses hôtes et s'éloigna....., heureux de la nuit de repos qu'il venait de passer dans un bon lit et se disant que sa recette vaudrait bien les dix francs qu'on lui avait remis pour les faire bouillir et qu'il s'était borné à glisser dans sa poche.

....

Cependant la matinée devait paraître d'une longueur désolante pour les personnes qui attendaient la soupe aux écus. Huit heures, neuf heures, dix heures sonnent tour à tour à la pendule de la cuisine, mais à quels intervalles !

— Deux heures encore ! se dit enfin la femme du

malade. Il faut encore laisser sonner onze heures, laisser sonner midi! C'est trop long! Je n'y tiens plus!

Elle passe dans la chambre, va droit au pot et enlève le couvercle.....

O déception! Il n'y a qu'un morceau de papier.

Elle appelle, elle crie.....

Les gens de la maison arrivent.....

Et alors, les cris augmentant, les habitants du voisinage accourent de tous côtés pour savoir ce que c'est.

Le morceau de papier passe de main en main.

— Il y a de l'écriture, fait tout à coup quelqu'un.

Aussitôt, ceux qui savent lire déchiffrent les vers suivants, qui s'y trouvent tracés, au crayon, dans la langue béarnaise :

« *X.... (ici le nom du malade), de L.....bee,*
« *Que minyera u car de palhe ou bien de hee;*
« *Que s'y pouyra trouba herbes qui-u heran bee.*
« *Après qu'anira bebe u bou cop a l'arriu.*
« *You que m'en f.... plaa, que sie mourt ou biu!* »

(X. de L....bée, — Mangera une charretée de paille ou bien de foin ; — Il pourra y trouver des herbes qui lui feront du bien. — Ensuite il ira boire un bon coup au ruisseau. -- Moi je m'en f.... bien, qu'il soit mort ou vivant!)

— Ce berger a volé! s'écrie la femme X.... Il faut l'arrêter!

On se divise par groupes et l'on se met à battre la campagne, mais en vain; le montagnard avait le pied plus léger que la conscience!

La famille X... a reçu ainsi une bonne leçon; elle se garde bien, depuis lors, de prendre au sérieux les sottes pratiques de sorcellerie.

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

I. La sorcellerie en Béarn et dans le pays basque.

II. Pratiques de sorcellerie et superstitions populaires du Béarn.

PRÉSERVATIFS CONTRE DES SORTILÈGES :

DIVINATION :

RECETTES MAGIQUES CONTRE DES MALADIES, TUMEURS, ETC. :

UNE ANECDOTE :



Pau, impr. Vignancour. — F. Lalheugue, imprimeur.




CANCELLED
DUE
1985
2 1985
MAY
14780 4


24245.54
La sorcellerie en Bearn et dans le
Widener Library 002777187
3 2044 089 037 345